



**PÔLE RÉGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUÉE
AU DÉVELOPPEMENT DES SAVANES
D'AFRIQUE CENTRALE**

OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT

Vivrier marchand et intégration régionale

L'essor de la culture de l'arachide au sud du Tchad

Géraud MAGRIN

Université de Paris I/Panthéon-Sorbonne

Mars 2000



ICRA, IRAD, ITRAD, LRVZ,
CIRAD, IRD, Université de Leyde

RESUME	1
<u>INTRODUCTION</u>	2
DES CRISES COTONNIERES A L'ESSOR DU VIVRIER MARCHAND	2
L'ACTUALITE DE LA QUESTION ARACHIDIERE	3
CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIE	5
<u>I UN BOOM ARACHIDIER DANS LA ZONE COTONNIERE</u>	6
A/ L'ARACHIDE MERIDIONALE A L'OMBRE DU COTON (1950-1980)	6
B/ L'IRRESISTIBLE ASCENSION D'UNE CULTURE SECONDAIRE	8
1/ UNE CROISSANCE RAPIDE DE LA PRODUCTION	8
2/ INTENSIFICATION DES ECHANGES COMMERCIAUX ET MULTIPLICATION DES MARCHES	11
C/ GEOGRAPHIE DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE	
L'ENVERS DU COTON ?	13
<u>II FACTEURS ET ACTEURS INTERNES DE LA CROISSANCE</u>	17
A/ LE ROLE LIMITE DE L'ENCADREMENT	17
1/ LA DIVERSITE VARIETALE	
POLITIQUES SEMENCIERES ET DIFFUSIONS SPONTANEEES	17
2/ L'IMPORTANCE DES MATERIELS DE TRANSFORMATION	21
B/ L'ARACHIDE AU COEUR DES STRATEGIES DES ACTEURS DU MONDE RURAL	24
1/ LA CULTURE DE L'ARACHIDE COMME REPONSE PAYSANNE AUX CRISES DU SYSTEME COTONNIER	24
2/ ARGENT DU COTON ET REVENUS ARACHIDIERS	
CONCURRENCE ET COMPLEMENTARITE	25
3/ LA PART DES CADETS SOCIAUX	
PETIT COMMERCE ET TRANSFORMATIONS ARTISANALES	27
4/ ARACHIDE ET STRATEGIES D'ACCUMULATION DES ENCADREMENTS	28
C/ LES VECTEURS DU VIVRIER MARCHAND	32
1/ VIEUX DISCOURS ET NOUVEAUX COMMERÇANTS	32
2/ COMMERÇANTS DE CEREALES DU TCHAD MERIDIONAL	34

<u>III L'ORGANISATION DE L'ESPACE ARACHIDIER</u>	
<u>DU TCHAD MERIDIONAL AUX HORIZONS SOUS-REGIONAUX</u>	41
A/ MARCHES HEBDOMADAIRES ET ORGANISATION DE L'ESPACE	41
B/ TURBULENCES POLITIQUES ET STABILITE DE LA DEMANDE REGIONALE	47
1/ HORIZONS REGIONAUX ET OBSTACLES COMMERCIAUX	47
2/ LES PRODUCTIONS D'ARACHIDE MOINS DYNAMIQUES DU CAMEROUN ET DE LA RCA	48
3/ ARACHIDES ET MARCHES REGIONAUX DE L'HUILE	49
C/ LES VOIES DE L'ARACHIDE	
FLUX ET RUPTURES DE CHARGE	51
1/ LE SUD TCHADIEN ENTRE TROIS INFLUENCES COMMERCIALES	51
2/ REPARTITION DES FLUX ET ROLE DES GRANDS MARCHES FRONTALIERS	51
3/ LE PROBLEME DES TRANSPORTS	
UNE CONTRAINTE ASSEZ BIEN INTEGREE	58
<u>CONCLUSION</u>	59
LE COUPLE COTON / ARACHIDE DANS LES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE	59
UN PRODUIT PHARE DE L'INTEGRATION REGIONALE	60
PERSPECTIVES DE RECHERCHE ET APPLICATION AU DEVELOPPEMENT	60
BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE	62
TABLE DES ILLUSTRATIONS	64

Résumé :

A l'époque coloniale, la recherche de vocation agricole attachée aux différents espaces conduisait à distinguer le sud tchadien, essentiellement cotonnier, de la zone sahéenne, qui devait être valorisée par la culture de l'arachide. Mais c'est pourtant dans la zone soudanienne que l'on assista, à partir de la fin des années 1980, à un essor spectaculaire de la production arachidière. Cette croissance s'explique par la convergence de deux éléments de contexte. Au moment où la crise que traverse la filière cotonnière amène les producteurs à chercher une diversification de leurs cultures de rente, l'expression d'une demande urbaine sous-régionale, en provenance de N'Djaména, mais surtout du Cameroun, de la RCA, du Congo ou du Gabon, confère à la production de l'arachide un intérêt nouveau.

Alors que l'on avait tendance à percevoir l'arachide comme une spéculation concurrente de la culture prioritaire du coton, on constate au contraire que l'essor récent de la culture arachidière s'inscrit de façon complémentaire dans les systèmes agricoles cottonniers du Tchad méridional. L'arachide joue un rôle positif en matière d'entretien de la fertilité des sols. Au niveau social, elle fournit des revenus à des producteurs qui ne bénéficiaient guère des retombées de la culture cotonnière, comme les femmes ou les jeunes. Le caractère mixte de la production, qui peut être soit autoconsommée, soit commercialisée, ainsi que la possibilité de réaliser une valeur ajoutée, grâce à différentes formes de transformation artisanale, accroissent son intérêt.

Dans une large mesure, le resserrement des relations sous-régionales lié à l'exportation des arachides du Tchad constitue une réponse aux difficultés et aux incertitudes qui pèsent sur l'exportation du coton tchadien sur le marché mondial. En amplifiant des flux commerciaux sous-régionaux anciens, les évolutions récentes de la filière arachidière tchadienne s'inscrivent dans une dynamique générale à l'échelle africaine, qui voit l'essor du vivrier marchand à destination des villes relayer les anciennes cultures commerciales comme moteur du développement rural.

Mots clefs : Tchad - zone soudanienne - vivrier marchand - arachide - coton - intégration régionale - commerce - enclavement

Introduction.

Des crises cotonnières à l'essor du vivrier marchand.

Au sud du Tchad, les dernières années du siècle sont caractérisées par de grandes incertitudes. L'actualité pétrolière semble répéter l'histoire, et éloigner les perspectives d'exploitation du gisement de Doba¹. Par ailleurs, les pressions des institutions de Bretton Woods en vue d'une privatisation de la COTONTCHAD suscitent de vives inquiétudes, dans un contexte de crise de la filière, liée au bas niveau des cours mondiaux de la fibre. Sans aller jusqu'à affirmer que le coton, et surtout l'hypothétique pétrole, ne sont que deux arbres qui cachent la forêt d'une économie beaucoup plus diversifiée, force est de constater que l'économie agricole de la zone soudanienne du Tchad connaît depuis une vingtaine d'années des mutations de grande ampleur, et que celles-ci n'ont pas toujours été reconnues à leur juste importance.

On a longtemps présenté l'économie agraire du Tchad méridional comme une économie duale, partagée entre des productions dites "traditionnelles", dominées par les mils et les sorghos, destinées essentiellement à l'autoconsommation, et la culture de rente reine que représente le coton, vendue sur les marchés mondiaux. Or, cette réalité est en train de changer. Avec un certain retard sur d'autres situations africaines, le sud du Tchad est affecté depuis une ou deux décennies par des dynamiques semblables à celles qu'ont connues des pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigeria ou le Cameroun. Sous l'effet de la transformation majeure que représente la croissance urbaine, on a assisté à l'essor de productions vivrières destinées essentiellement à la commercialisation pour l'approvisionnement des villes.

Presque partout, le développement du secteur du *vivrier marchand* a constitué une réaction aux difficultés rencontrées par les produits de rente traditionnels (coton, café, cacao)². Depuis la grande chute des cours des matières premières, au milieu des années 1980, qui est à l'origine de la généralisation des plans d'ajustement structurels en Afrique, le développement de ces nouvelles spéculations représente une des réponses paysannes à la crise. Les victimes urbaines de cette crise, quant à elles - employés,

¹ Début novembre 1999, alors que la mise en oeuvre du projet pétrolier ne semble plus dépendre que d'un engagement jugé imminent de la Banque mondiale, le retrait d'Elf et Shell du consortium paraît bloquer durablement l'évolution du dossier pétrolier.

² Voir CHALÉARD J.L., *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1998.

fonctionnaires déflatés ou irrégulièrement payés, élèves - se transforment souvent en vecteurs de ces flux, remplaçant leurs anciennes activités salariées par la pratique du commerce informel, notamment de produits vivriers. Pour les producteurs ruraux comme pour les nouveaux commerçants impliqués, l'informel du vivrier marchand remplace le secteur formel, l'échelle locale ou régionale (le marché des villes africaines plus ou moins proches) se substitue aux marchés mondiaux comme source de revenus monétaires.

L'actualité de la question arachidière.

Dans le sud du Tchad (cf. carte 1), l'arachide constitue le produit concerné au premier chef par ces dynamiques, au point de devenir, derrière le coton, la deuxième culture de la région. Sans trop attirer l'attention, et presque sans appui de l'encadrement, la zone cotonnière du Tchad est devenue une grande zone arachidière. Dans le sillage de l'arachide, d'autres produits vivriers sont également l'objet de flux commerciaux réguliers (riz, haricot, sésame, patates, oignons, mangues par exemple), mais ceux-ci sont plus modestes, et les zones de production plus localisées. A l'instar du coton, l'arachide apparaît en revanche comme un produit véritablement régional, présent, à des degrés divers, dans l'ensemble des systèmes agricoles de la zone soudanienne.

L'objet de cette étude consiste donc à élucider les conditions de développement de la culture de l'arachide au sud du Tchad, dans une perspective historique, qui doit permettre de s'interroger sur le rôle que pourrait jouer l'arachide dans une conjoncture cotonnière très incertaine. La question de la relation entre la culture du coton et celle de l'arachide constituera donc un des fil directeur de ce travail. Il s'agira de comprendre les étapes de cette croissance, ainsi que l'interaction des facteurs nationaux et sous-régionaux qui l'ont influencée, tout en s'interrogeant sur les stratégies des acteurs de la filière. On s'efforcera de dégager à la fois la spécificité de la filière arachidière parmi les autres produits agricoles des régions soudanaises de l'Afrique centrale et l'originalité des dynamiques à l'oeuvre au sud du Tchad, où le bas niveau d'urbanisation et les mutations politiques et démographiques des années 1980-90 confèrent à l'essor du vivrier marchand une forme particulière.

Carte 1: Le Tchad méridional : localisation



- | | | | |
|----------------------------|------------------------------------|-----------------------|--|
| Routes goudronnées | Cours d'eau permanents principaux | Frontières nationales | Divisions administratives en 1998 : |
| Routes en voie de bitumage | Cours d'eau permanents secondaires | Limites préfectorales | Préfctures |
| Pistes principales | Cours d'eau temporaires | Principaux ponts | Sous-préfctures |
| Pistes secondaires | Plaines inondables ou marécageuses | Principaux bacs | Postes administratifs |
| | | | Villages |

(c) G. MAGRIN 2000

Contexte institutionnel et méthodologie.

Cette étude reprend, en le développant, le contenu d'une communication présentée aux troisièmes journées agro-sylvo-pastorales organisées par le Laboratoire de Recherches Vétérinaires et Zootechniques de Farcha du 29 novembre au 2 décembre 1999. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux de la composante 1 du PRASAC¹, *l'Observatoire du développement*. Le PRASAC est un projet régional concernant le Tchad, le nord du Cameroun et les régions du centre et du nord de la Centrafrique. Il vise à réaliser des économies d'échelle dans les travaux de recherche appliquée au développement, en partant de l'idée que, dans des milieux de savanes cotonnières comparables, les problèmes de développement peuvent être similaires. L'observatoire du développement a pour objet de mettre à la disposition des acteurs du développement des outils d'analyse et de compréhension du fonctionnement économique et spatial de la zone du projet. Or, si les turbulences qui affectent les sociétés cotonnières des trois pays concernés par le PRASAC se traduisent par la recherche d'autres spéculations agricoles alternatives, l'essor de la culture de l'arachide au Tchad méridional, largement destinée à l'exportation, constitue la réponse la plus régionale à cette situation de crise.

La présente étude a été rédigée à la suite d'un séjour de quatre mois dans la zone méridionale du Tchad, de fin septembre 1999 à fin janvier 2000, complété par des études ponctuelles menées au Nord Cameroun, à Maroua, Garoua et Figuil, ainsi qu'en Centrafrique, à Bangui. Elle s'inscrit dans le cadre général de la préparation d'un doctorat de géographie, qui porte sur les mutations récentes de la zone soudanienne du Tchad, notamment sur les relations entre les villes et les campagnes et sur l'organisation de l'espace.

Les analyses utilisent des éléments bibliographiques, les rares statistiques disponibles sur les flux internationaux, ainsi que des entretiens avec des représentants des structures d'encadrement comme les organismes de recherche, l'ONDR² ou des ONG³. Une étude récente menée par le PASR⁴ sur l'arachide a exploité de façon détaillée l'ensemble des statistiques fournies par la sous-direction soudanienne de l'ONDR (ONDR-DSN), et ainsi fourni une base

¹ Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale.

² Office national pour le développement rural (Tchad).

³ Organisations non gouvernementales.

⁴ PROJET D'APPUI AUX STRUCTURES RURALES (PASR), *Mission d'appui - Filières agricoles. Cas de l'arachide*, rapport de fin de mission, septembre 1999, non paginé.

sérieuse pour une étude économique classique en terme de filière. Il s'agit davantage pour nous, à partir d'entretiens essentiellement qualitatifs menés auprès des acteurs de cette filière (paysans, transformateurs artisanaux, transporteurs, mais surtout commerçants), de comprendre son fonctionnement spatial, dans une perspective à la fois historique et prospective. Des comptages des véhicules impliqués dans le transport des produits agricoles ont également été mis en place, sur une période d'un an, dans les trois marchés hebdomadaires de Pont Karol, Krim Krim et Nangassou. Au-delà de l'estimation des flux, ils permettent surtout de lire les rythmes et les échelles des échanges des produits agricoles.

I Un boom arachidier dans la zone cotonnière du Tchad.

A/ L'arachide méridionale à l'ombre du coton (1950-1980).

Comme le coton précolonial était principalement une plante sahélienne, l'arachide (*Arachis hypogea*) a été diffusée dans la zone soudanienne du Tchad par le nord. Son introduction au Nord Cameroun est attestée dès avant les incursions Peul du début du XIXe siècle¹. L'arachide se répand ensuite depuis le Bornou vers le Baguirmi, dont les entreprises commerciales sur ses marges méridionales, dans le cadre de la traite esclavagiste, contribuent à diffuser cette culture chez les Sara et certains peuples du fleuve (Gabri, Somraï) dès la deuxième moitié du XIXe siècle. La dénomination Sara de l'arachide témoigne bien de cette filiation baguirmienne, puisqu'elle est désignée sous le terme de "*wul dum*", qui signifie "pois baguirmien"². Les origines occidentales et septentrionales de l'arachide la distinguent donc des plantes comme le manioc ou la patate, arrivées dans le bassin tchadien méridional principalement par le sud.

Ainsi, comme le coton, l'arachide est une culture connue depuis longtemps des paysanneries africaines. Dans certains territoires comme le Sénégal, ou, plus proche du Tchad, le Nigeria ou le nord du Cameroun, elle a été transformée à l'époque coloniale, avec plus ou moins de succès, en culture industrielle destinée à l'exportation. Au Tchad, la priorité en matière de développement agricole a longtemps été accordée au seul coton, considéré comme

¹ CLOAREC-HEISS F., NOUGAYROL P., "Des noms et des routes : la diffusion des plantes américaines en Afrique centrale (RCA-Tchad)", in CHASTANET M. (dir.), *Plantes et paysages d'Afrique : une histoire à explorer*, Paris, Karthala, 1998, p. 118.

² *Ibidem*, p. 127.

l'unique spéculation rentable dans un contexte géographique caractérisé par un fort enclavement. L'arachide y est restée cantonnée dans un rôle de culture secondaire d'autosubsistance. Dans les années 1950, néanmoins, l'administration coloniale a essayé de promouvoir sa culture. Au point de vue spatial, l'arachide devait fournir des revenus aux paysans ne bénéficiant pas ou peu des revenus cotonniers : dans l'esprit des colonisateurs, il y avait une juxtaposition nette d'une zone à vocation cotonnière, au sud, où l'arachide devait garder une position marginale, et d'une zone à potentialité arachidière au nord, correspondant au Sahel méridional (Guéra, Salamat, Chari Baguirmi), où la culture du coton devait être subordonnée à l'arachide¹. Cette politique de développement d'une arachide sahélienne fut finalement un échec, qui s'explique à la fois par le développement de l'insécurité dans la région à partir du milieu des années 1960², et par de grandes difficultés de commercialisation.

Dans la zone soudanienne, des années 1950 aux années 1970, la situation de l'arachide reste quasiment inchangée. L'essentiel de la production demeure autoconsommée (97% dans la région de Kélo dans les années 1960³), même si des flux timides, de quelques centaines de tonnes à 3000 tonnes au maximum, sont parfois enregistrés à l'exportation⁴ vers l'Afrique centrale forestière, servant de fret retour aux produits manufacturés importés par la "voie fédérale"⁵. Mais ces flux s'inversent aussi parfois, et le Tchad n'est pas considéré comme autosuffisant en produits oléagineux, de sorte que 3000 tonnes d'arachides sont importées en 1976⁶. Les arachides participent, à un niveau modeste, au secteur intermédiaire de l'économie, défini à l'origine⁷ comme un secteur entièrement monétarisé qui échappe au contrôle de l'encadrement. Elle met ainsi en jeu, depuis longtemps, des échanges à longue

¹ SAUTTER G., *Le chemin de fer Bangui Tchad dans son contexte économique régional, étude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le nord de l'Oubangui*, Bangui, SCECFBT, Université de Strasbourg, 1958, pp. 44-45.

² Du fait de la rébellion du FROLINAT (Front de libération nationale).

³ BOUQUET C., CABOT J., *Le Tchad*, "Que sais-je" n°1531, 1973, p. 68.

⁴ SAUTTER G., *op. cit.*, p. 257.

⁵ La "voie fédérale" de l'Afrique Équatoriale Française correspondait à l'axe Pointe Noire / Brazzaville / Bangui / Fort Archambault (ou Moundou) / Fort Lamy, qui concentrait une part essentielle des importations et des exportations du Tchad.

⁶ REP TCHAD, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DES TRANSPORTS, *Étude des possibilités de développement de la culture arachidière*, Annexe au Rapport général sur le développement agricole intégré du Sud - Tchad, décembre 1976, p. 20.

⁷ Voir COUTY Ph., "La structure des économies de savane africaine", in *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, 1968a, vol. V, n°2, pp. 23-43.

distance entre des aires biogéographiques différentes, notamment les savanes sahélo-soudaniennes et l'Afrique forestière humide subéquatoriale.

L'encadrement agricole du Tchad méridional reste longtemps accaparé par la culture cotonnière, considérée comme stratégique et prioritaire¹. Au-delà de cette préférence accordée au coton, les obstacles principaux identifiés pour le développement de la culture de l'arachide sont la qualité médiocre des semences et les insuffisances de la commercialisation. Les exportations, qui tendent à devenir de plus en plus rémunératrices dans la deuxième moitié des années 1970, du fait d'une hausse sensible des prix², sont découragées par les autorités, qui entendent garantir les approvisionnements des huileries nationales³. Mais les prix d'achat de l'huilerie de la COTONTCHAD sont jugés trop bas pour stimuler véritablement la production.

B/ L'irrésistible ascension d'une culture secondaire.

1/ Une croissance rapide de la production.

A partir de la fin des années 1970, on assiste à une augmentation spectaculaire de la production d'arachides du Tchad méridional. Les superficies cultivées passent de 100 000 à 250 000 hectares⁴, de moins de 15% des superficies totales en 1975⁵ à un peu plus de 20% en 1997⁶. Alors que l'arachide était le plus souvent semée en association, les dynamiques récentes semblent s'accompagner d'une diffusion des champs de culture pure, sur des surfaces croissantes. La place de l'arachide dans les superficies cultivées au sein d'une exploitation moyenne passe de 0,5 hectare en moyenne dans les années 1970 à 1 hectare en 1997⁷. Le taux de croissance annuel des superficies, de l'ordre de 3,1% par an, dépasse nettement celui de la croissance démographique liée au mouvement naturel, évalué à 2,5%/an. De même, la croissance de la production arachidière est plus rapide que celle du coton et surtout que celle des céréales traditionnelles, mils et sorghos (cf. figures 1 et 2).

¹ *Étude des possibilités de développement de la culture arachidière, op. cit.*, pp. 1-2.

² Voir ONDR-DSN, *Rapport annuel, campagne 1975-76*, p. 18.

³ Celles de la COTONTCHAD, installées à Kélo puis à Moundou, fonctionnent de 1974 à 1987.

⁴ PASR, *op. cit.*, p. 10.

⁵ *Étude des possibilités de développement de la culture arachidière, op. cit.*, p. 16.

⁶ PASR, *op. cit.*, p. 14.

⁷ *Ibidem*, p. 26.

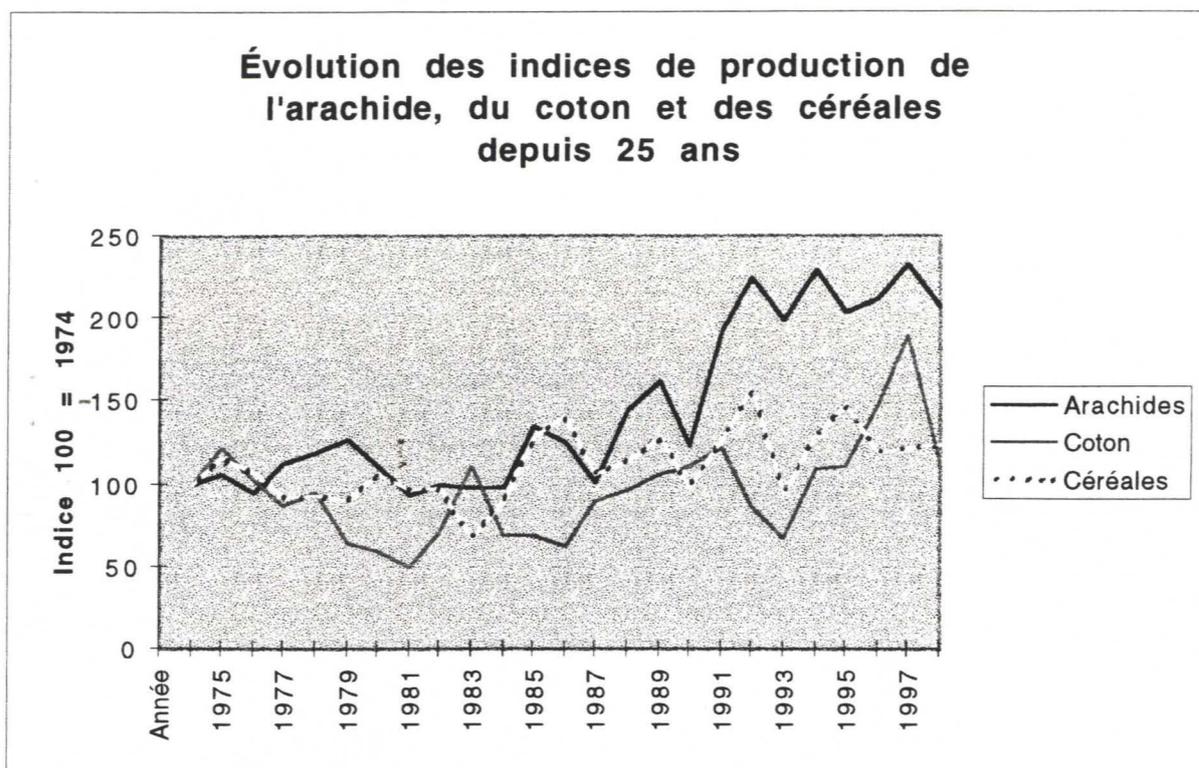
La production d'arachide coque passe de 80000 tonnes en 1976 à 180000 tonnes en 1997. Loin devant toutes les autres cultures secondaires, l'arachide s'impose indiscutablement comme une des trois premières cultures de la zone soudanienne, avec le coton et le mil. La trilogie mil/coton/arachides se substitue à l'ancien duo mil/coton comme base des systèmes agricoles soudanien.

Figure 1 : L'évolution des productions d'arachide, de céréales et de coton de la zone soudanienne.

Année	Arachides	Coton	Céréales
1974	78500	143600	325100
1975	82300	174000	374200
1976	73700	147400	352300
1977	87600	125300	298600
1978	93800	136800	301700
1979	98600	91300	289400
1980	86100	85700	346100
1981	73000	71400	313100
1982	77700	102100	319500
1983	76800	158500	216900
1984	76600	98400	291400
1985	104800	99500	418500
1986	97900	89400	458200
1987	79100	127600	341800
1988	114000	137500	366400
1989	127200	150900	421000
1990	97200	160000	314000
1991	150900	174500	412400
1992	176200	125300	511800
1993	156400	97200	309900
1994	179700	156700	421200
1995	159200	157500	479300
1996	166300	213000	385400
1997	183000	271400	395000
1998	161500	161300	398700

Source: PASR, *op. cit.*, p. 12, d'après ONDR-DSN.

Figure 2 : L'augmentation de la part de l'arachide dans l'agriculture.



Source : d'après PASR, *op. cit.*, p. 12.

Cette tendance à l'augmentation de la place de l'arachide dans les systèmes agricoles semble encore s'accroître au cours des années 1990. Elle s'explique par un changement important de la destination du produit, puisque la part de l'autoconsommation ne cesse de diminuer au profit des quantités commercialisées. De 97% de la production autoconsommée dans les années 1960, on passe à 85% en 1976¹, 70% en 1984², près de 50% en 1992³, et probablement un peu moins encore à la fin des années 1990 (cf. figure 3). La croissance de la production est étroitement liée à l'augmentation des prix de l'arachide, sensible à partir de 1991, et qui s'accroît à partir de 1994-1995⁴. L'arachide intègre donc parfaitement la définition du vivrier marchand : culture vivrière à vocation mixte, destinée à une large commercialisation en plus de l'autoconsommation.

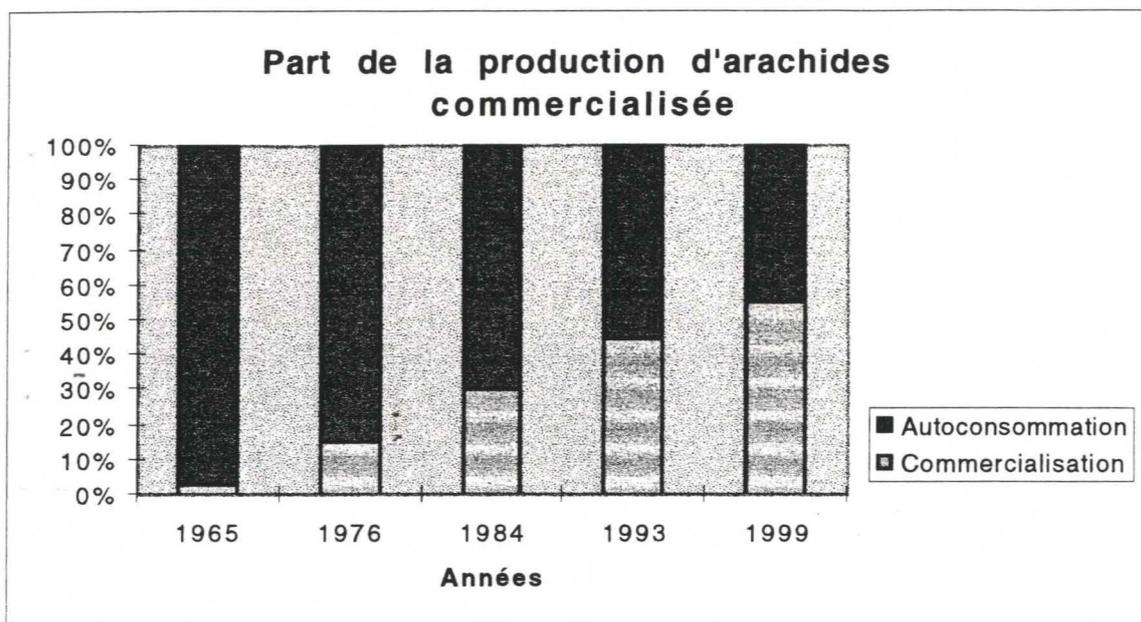
¹ Étude des possibilités de développement de la culture arachidière, *op. cit.*, p. 20.

² MOLIN J.M., "L'opération arachide au sud Tchad", in *Oléagineux*, vol. 39, n°12, décembre 1984, p. 587.

³ USAID, (CAPRIO G., WEST W., MASSINGAR T., MALLOT SANDA I.), *Vue d'ensemble sur l'exportation des produits agricoles du Tchad*, N'Djaména, février 1994, p. 28.

⁴ PASR, *op. cit.*, p. 20.

Figure 3



2/ Intensification des échanges commerciaux et multiplication des marchés.

Au cours des années 1990, les hausses conjuguées du prix d'achat du coton et de la production cotonnière, qui accroissent les disponibilités monétaires en milieu rural, d'une part, de la production et de la commercialisation des arachides, d'autre part, se traduisent par une nette dynamisation des échanges commerciaux¹. Le volume des transactions augmente sensiblement sur les marchés hebdomadaires anciens. Ainsi, à Bénoye, on comptait généralement, au cours des années 1980 et pendant la période de commercialisation la plus active (d'octobre à février), quatre à cinq véhicules les jours du marché, partagés entre des camions de 7 tonnes de capacité et des petits Peugeot 404 pick up (1 tonne). A la fin des années 1990, on recense le plus souvent une dizaine de véhicules, dominés par les camions de 7 ou de 12 tonnes. De même, sur le grand marché hebdomadaire de Bodo, l'intensification des activités commerciales se répercute-t-elle en deux temps sur l'organisation du marché. En 1984, le marché hebdomadaire est transféré du centre du village, face à la résidence du chef de canton, où il était trop à l'étroit, vers une périphérie, où il s'étend sur un

¹ Voir MAGRIN G., *Des famines au "Tchad utile", Réflexions sur les relations entre culture du coton et sécurité alimentaire dans la zone soudanienne du Tchad*, Observatoire du développement PRASAC - Université de Paris I, juin 1999, pp. 75-77.

vaste carré. Celui-ci est délimité par des magasins de stockage, souvent bien construits en brique cuite ou en dur et couverts de tôle, érigés pour la plupart au cours des trois dernières années (1996-99) en réponse au développement du marché.

On assiste par ailleurs à un mouvement significatif de création de nouveaux marchés, qui concerne toutes les catégories de marchés hebdomadaires ruraux. Cette dynamique exprime à la fois une croissance des quantités commercialisables et une prise de conscience de l'intérêt économique des marchés - chaque canton, chaque village souhaitant pouvoir bénéficier des retombées de l'activité marchande. Ainsi, une dizaine de marchés fonctionnaient dans le canton de Bodo au cours des années 1980. En 1999, la grande majorité des 57 villages du canton possédaient un marché hebdomadaire, aussi petit soit-il. De même, le marché de Péni, créé en 1996-97 sur le grand axe est/ouest à praticabilité permanente, entre Doba et Koumra, au nord du principal foyer de production, a-t-il connu un grand succès immédiat, au point d'attirer chaque mardi plusieurs camions gros porteurs, transportant de grands commerçants exportateurs, qui résident dans les villes du Tchad méridional, en RCA ou au Cameroun. Cette dynamique semble étroitement liée à l'essor du commerce arachidier, puisqu'elle n'est pratiquement pas perceptible dans les espaces comparables où l'arachide occupe une faible place dans les systèmes de production, comme la région de Baïbokoum, qui apparaît à maints égards en marge de l'économie marchande.

Enfin, on peut signaler le rôle particulier de ce dynamisme commercial dans les évolutions démographiques de certaines localités. Des villages comme Pont Karol et Danamadji, qui abritent parmi les plus grands marchés hebdomadaires de la zone soudanienne, ont connu depuis les années 1960 une croissance démographique beaucoup plus soutenue que celle des agglomérations comparables proches, passant de moins de mille habitants en 1968 à plus de 5000 à la fin des années 1990¹. Cette croissance a été consacrée par l'érection de Danamadji au rang de Poste Administratif (PA), en 1998, ce qui en fait une ville². Ce type d'évolution, où l'essor économique endogène basé sur les échanges précède la reconnaissance administrative, se révèle particulièrement original au sein d'une Afrique centrale où la

¹ Pont Karol comptait 886 habitants lors de l'enquête démographique de 1968, 4777 au recensement de 1993, probablement près de 6000 en 1999.

² Au Tchad, le critère de l'urbanisation est entièrement administratif : un chef lieu de canton est considéré comme rural, mais les échelons de l'encadrement territorial que sont les postes administratifs, les sous-préfectures et les préfectures sont des villes.

genèse de l'urbanisation procédait traditionnellement de l'acte fondateur de l'État¹.

C/ Géographie de la production d'arachide : l'envers du coton ?

Si l'arachide n'est nulle part totalement absente des systèmes agricoles du Tchad méridional, sa géographie présente néanmoins des contrastes importants. A petite échelle, en reprenant l'ancien découpage de l'ONDR en sept grands secteurs, on constate un glissement vers l'est des bassins arachidiers (cf. carte 2). Alors que la part de l'ouest dans la production arachidière totale de la zone soudanienne reste stable, à un niveau modeste, on assiste à une affirmation de la région de Sarh, et surtout du haut Mandoul, tandis que le centre nord (la Tandjilé) s'efface. Dans l'économie du Moyen Chari, et notamment dans l'activité commerciale de sa capitale, affectée par la crise du secteur formel², il semble même que l'arachide, qui occupe de loin la première place dans les activités de déchargement et de stockage du grand marché de Sarh³, joue un rôle prépondérant. Ces dynamiques semblent aller dans une certaine mesure à l'encontre des dynamiques de la géographie cotonnière, dont les pôles les plus productifs glissent, quant à eux, vers l'ouest, de Gounou-Gaya à Léré, en passant par Pala, ou vers les marges orientales, notamment la région de Kyabé.

A une échelle plus fine, on peut distinguer deux types de bassins arachidiers (cf. carte 3). D'une part, des espaces depuis longtemps à la limite du surpeuplement, aux sols appauvris, et où la culture de l'arachide a été encouragée par l'encadrement pour pallier la faiblesse des rendements et donc des revenus cotonniers. Il s'agit essentiellement de deux zones : la première s'étend du koro de Bénoye à la région de Bébédjia, la seconde, plus étendue mais moins productive, s'inscrit dans un quadrilatère Sarh / Koumra / Dono Manga / Goundi. Les rendements arachidiers moyens y sont relativement bas, de l'ordre de 600 kg/ha⁴. Les excédents commercialisables sont probablement moins importants que dans le second type de bassin. L'arachide joue un rôle crucial en matière de sécurité alimentaire, ce qui explique ici la prédominance des variétés précoces, consommées au moment de la soudure.

¹ Voir POURTIER R., "Petites et moyennes villes en Afrique centrale : développement local et encadrement étatique", in *Afrique contemporaine* n°168, oct-déc 1993, p. 87.

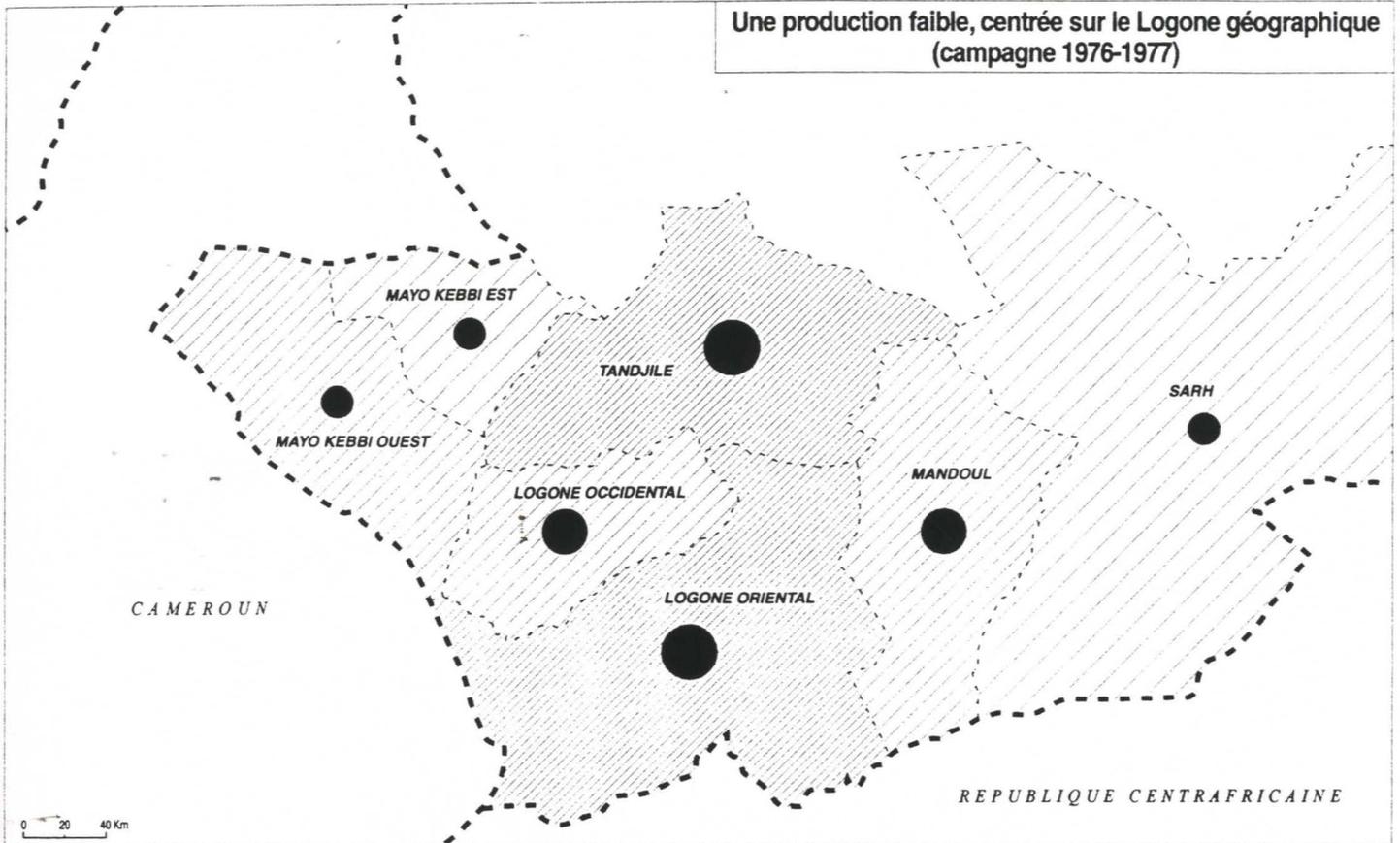
² Avec notamment l'arrêt des activités de la STT (Société textile du Tchad) en 1991.

³ USAID, *op. cit.*, pp. 26 et 30.

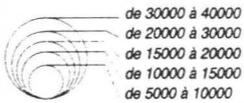
⁴ PASR, *op. cit.*, p. 15, d'après l'enquête exploitation du PCVZS (Projet d'appui aux cultures cotonnière et vivrières en zone soudanienne), 1998.

Carte 2 : L'évolution de la géographie arachidière (1976-1977 / 1996-1999)

Une production faible, centrée sur le Logone géographique
(campagne 1976-1977)



Production d'arachide coque
(en tonnes)



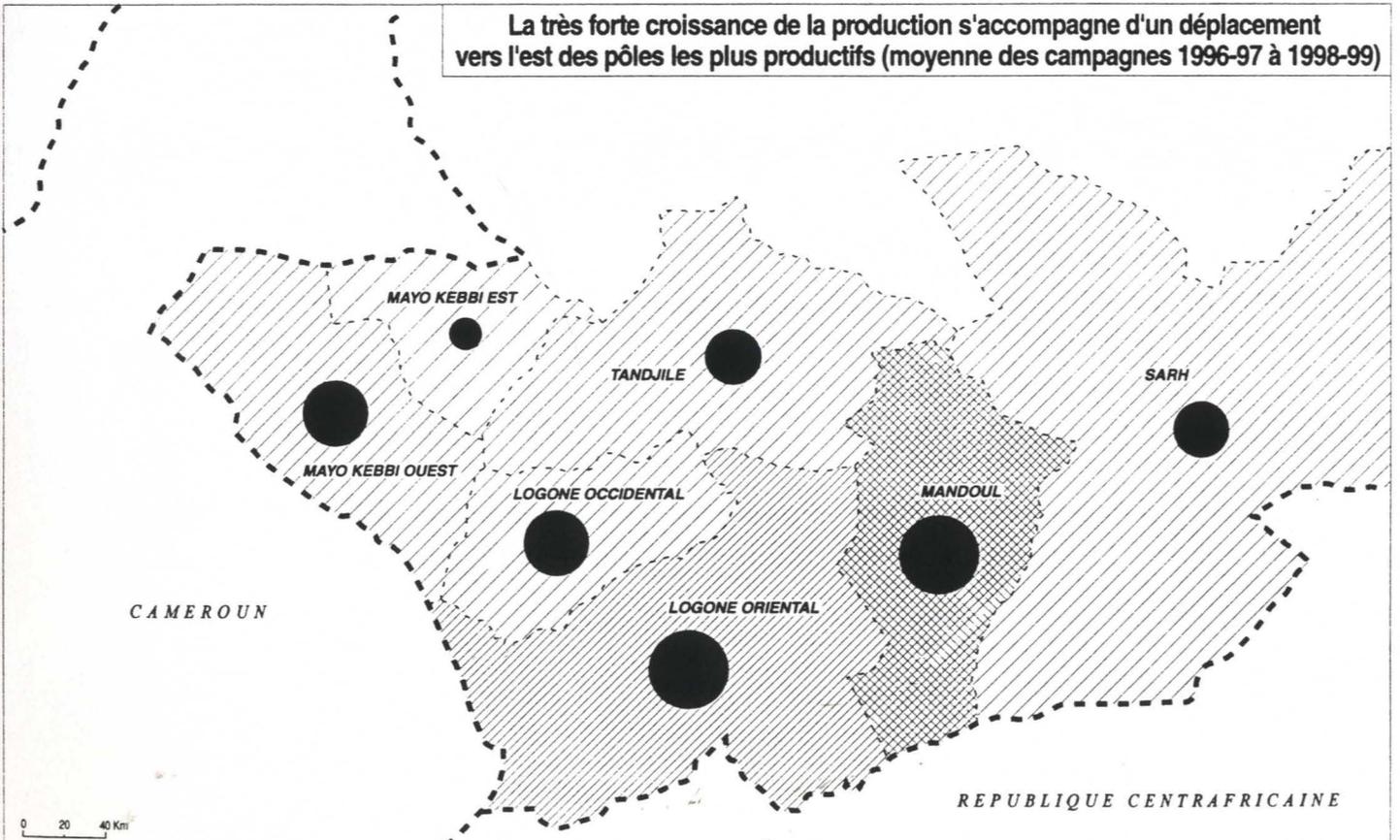
Part dans la production régionale



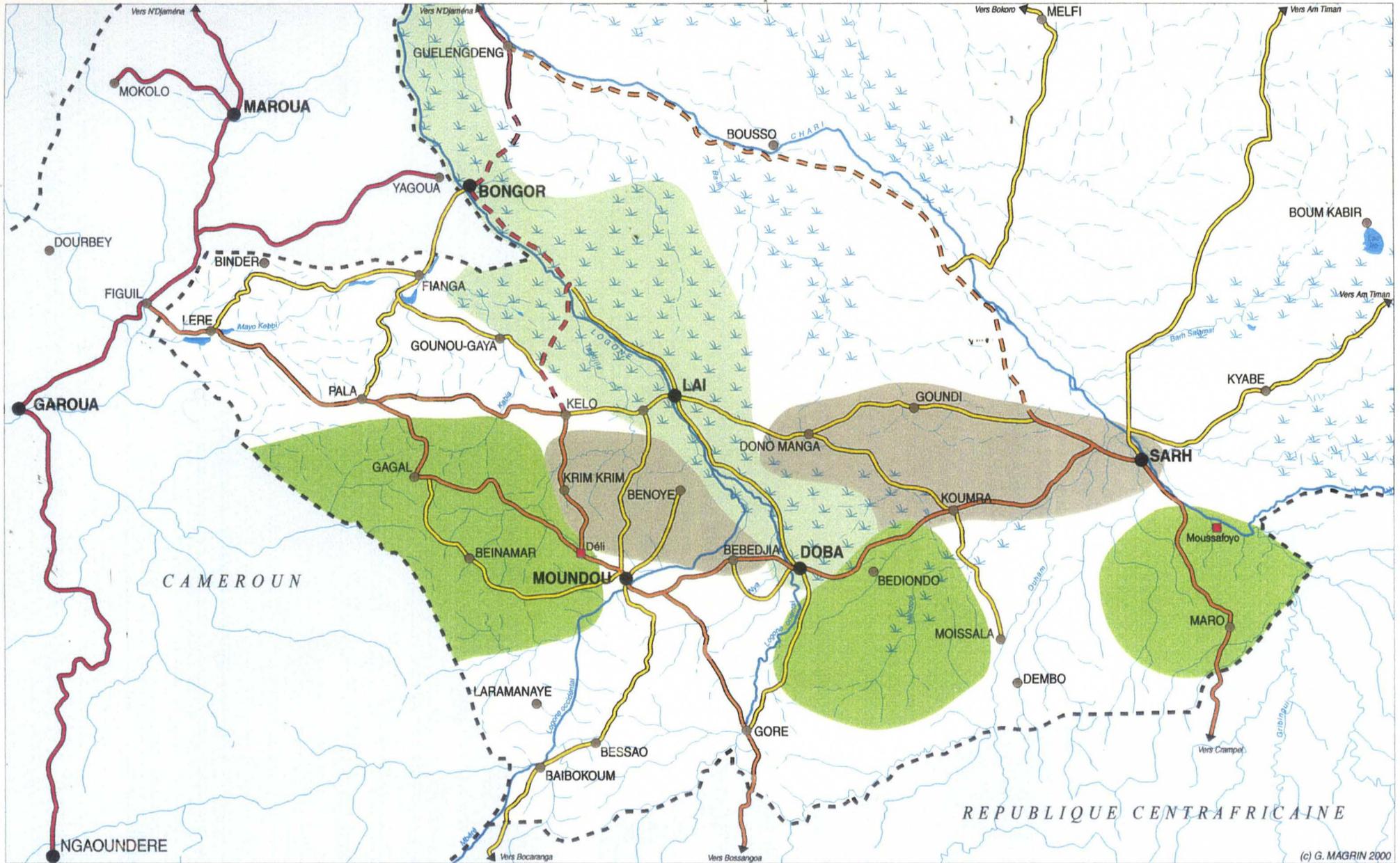
--- Limite de secteur ONDR

N.B. : Pour faciliter la comparaison, on a conservé la liste des secteurs antérieurs à la modification de 1990-1991

La très forte croissance de la production s'accompagne d'un déplacement
vers l'est des pôles les plus productifs (moyenne des campagnes 1996-97 à 1998-99)



Carte 3 : Les bassins arachidiers



15

Les bassins arachidiers

- Forte productivité sur sols riches, zones de fronts pionniers. Niveau de commercialisation élevé
- "Zone arachidière" définie en 1984. Sols pauvres peu favorables à la culture du coton. Rôle important en matière de sécurité alimentaire.

Autres espaces

- Espaces où l'arachide occupe une position moyenne ou secondaire
- Zone inondable à orientation rizicole, peu propice à la culture de l'arachide
- Autres zones inondables

Fermes semencières

Les cours d'eau

- Cours d'eau permanents principaux
- Cours d'eau permanents secondaires
- Cours d'eau temporaires

Les routes

- Routes goudronnées
- Route en voie de bitumage (1998-1999)
- Principales pistes à praticabilité permanente
- Principales pistes saisonnières
- Autres pistes

(c) G. MAGRIN 2000

D'autre part, les espaces de plus forte production arachidière correspondent à des zones au peuplement relativement récent et faible, aux sols plus riches. Les rendements y atteignent en moyenne 900 kg/ha¹. Ces espaces se divisent en deux ou trois ensembles : un premier bassin correspond approximativement aux hautes vallées de la Kabia et de la Tandjilé, délimité par la Nya au sud (de Gagal à Tapol en passant par Beïnamar). Il s'agissait historiquement d'une marche quasiment déserte, sorte de *no man's land* entre le monde Sara et les principautés esclavagistes Foulbé de l'ouest². L'essor arachidier y est relativement récent - sensible par exemple dans la région de Gagal et Beïnamar depuis le milieu des années 1990 seulement. Le second ensemble correspond à la haute vallée du Mandoul, à l'intérieur d'un triangle Béboto / Moïssala / Bédjondo. Il s'agit d'une aire au peuplement plus dense, aux sols assez riches, où l'essor arachidier des dernières années amplifie et prolonge d'anciennes pratiques de commercialisation de produits agricoles : la région est en effet structurellement excédentaire depuis longtemps, notamment en mil et en manioc. Un troisième bassin, moins vaste mais très productif, s'organise autour de l'axe Sarh/ RCA, de Moussafoyo à Maro, en passant par Danamadji. _

Ces trois bassins correspondent aux zones pionnières des marges méridionales et sud-occidentales de la zone soudanienne. Si la fertilité des terres et l'abondance des sols sableux ou argilo-sableux qui conviennent à l'arachide constituent un facteur d'explication de cette répartition, d'autres éléments doivent également être pris en compte. Les espaces interstitiels, qui séparent entre eux ces trois bassins méridionaux, entre Moundou, Goré et Laramanaye, puis entre Dembo et Maro, constituent soit des espaces aux densités extrêmement faibles, soit des espaces dont les populations manifestent, pour des raisons sociologiques, des réticences face à l'innovation, notamment face à la révolution constituée par le vivrier marchand. Celles-ci contrastent avec l'engouement des N'Gambaye de l'ouest, des Gor de Bodo ou des Mbaye de Moïssala, pour les spéculations nouvelles rémunératrices.

Par rapport aux dynamiques cotonnières, il est intéressant de relever que ces espaces arachidières apparaissent en position moyenne, tant pour les rendements que pour les niveaux de production. Les rendements sont inférieurs à ceux que l'on observe dans les secteurs les plus productifs de l'ouest (Léré, Pala, Gounou-Gaya) ou de l'est (Kyabé) de la zone cotonnière, ou encore entre Bessao et Donia (un des interstices entre bassins arachidières), mais supérieurs à ceux des vieux bassins cotonniers à la fertilité dégradée (le "V" Koumra / Doba / Bénoye / Kélo).

¹ *Ibidem.*

² Voir CABOT J., *Le bassin du Moyen Logone*, Paris, ORSTOM, 1964, p. 76.

Enfin, les plaines d'inondation, qui offrent des conditions *a priori* peu favorables à la culture de l'arachide, présentent des situations contrastées. Si la grande plaine rizicole du moyen Logone (cf. cartes 1 et 3) paraît à première vue peu concernée par l'essor actuel de la culture de l'arachide, c'est autant du fait de conditions pédologiques et hydrologiques peu adaptées (sols trop argileux, bourrelets exondés trop étroits) que de l'existence d'autres spéculations plus rentables relevant aussi du vivrier marchand (riz, taro). En revanche, on assiste au développement de nouvelles formes de cultures de l'arachide dans d'autres zones basses inondables moins étendues, aux sols riches. Ainsi, depuis trois ans, l'arachide s'est ajoutée aux cultures de décrue (haricot, patates) pratiquées depuis longtemps par les Moundang sur les rives du lac de Léré (cf. planche 1a). Il est possible que ce type de mise en valeur de contre saison s'étende dans d'autres espaces disposant de potentialités semblables, comme la vallée du Mandoul.

II Facteurs et acteurs internes de la croissance.

A/ Le rôle limité de l'encadrement.

1/ La diversité variétale : politiques semencières et diffusions spontanées.

A la différence de la filière cotonnière, fleuron du secteur formel de l'économie tchadienne, la filière arachidière actuelle relève presque exclusivement de l'informel. Cela ne signifie pas pour autant que l'action de l'encadrement n'ait eu aucune influence sur les évolutions récentes. Si l'encadrement n'eut aucun rôle en matière de commercialisation, il a en revanche contribué à accompagner l'essor de la production au travers des politiques semencières. La première grande opération fut "l'opération arachide", menée entre 1980 et 1984, destinée à stimuler une production de rente alternative au coton dans les espaces les moins productifs¹. Elle définit une "zone arachidière" au sein de la zone cotonnière, dont les limites correspondaient au premier type de

¹ Au même moment, la coopération française finança également une opération d'appui à la riziculture dans les zones inondables, aux objectifs semblables. Le contexte politique - la guerre civile, et l'existence d'une zone méridionale autonome de fait vis-à-vis du pouvoir de N'Djaména -, la situation alimentaire (sécheresse et famine de 1984) et la conjoncture économique (chute des cours mondiaux du coton) ne furent sans doute pas étrangers à cette concentration d'actions de soutien à la diversification de l'agriculture soudanienne.

zone arachidière évoqué ci-dessus (sous-préfectures de Bébédjia, Bénoye, Koumra et Sarh rural), à savoir les anciens bassins cotonniers à fertilité réduite. Les résultats en terme de multiplication ne furent pas à la hauteur des objectifs, mais les semences améliorées diffusées à partir des fermes de Déli et de Moussafoyo (cf. carte 3) jouèrent un rôle non négligeable dans l'augmentation de la production. A partir de ces fermes, les politiques semencières furent ensuite prolongées de façon plus ou moins continue, dans le cadre de divers projets¹. Si la production des fermes est très insuffisante par rapport aux besoins théoriques en semences de qualité - Déli produit 30 à 40 tonnes par an, alors que la consommation est de l'ordre de 20000 tonnes -, l'existence de zones de forte production d'arachide dans un rayon de 25 à 50 km autour d'elles témoigne de leur influence.

Au niveau variétal, on constate parmi les graines commercialisées au Tchad et dans les pays limitrophes une tendance à la disparition des variétés traditionnelles, au profit de trois ou quatre types de graines largement diffusées - ce qui n'exclut pas les fréquents mélanges. La ferme de Déli commercialise essentiellement trois variétés. Une arachide précoce (55-437) à teinte claire et à grains assez petits (cf. planche 1 b et c) ; une variété à cycle intermédiaire, peu répandue (73-33), et une variété tardive (57-313)², de loin la plus cultivée. On rencontre aussi fréquemment sur les marchés une variété couramment appelée "délavée", dont les graines, rouges et blanches, apparaissent comme striées (cf. planche 1c). Celle-ci est issue de la variété manipintar. Elle a été diffusée seulement depuis une dizaine d'année au sud du Tchad, de manière spontanée, à partir de la RCA, où elle avait été introduite par l'IRHO³ à partir du Burkina Faso au milieu des années 1970⁴. Dans certains espaces assez localisés, des variétés anciennes de couleur rouge continuent d'être cultivées, comme la "Mandja" des environs de Bédjondo (cf. planche 1b).

¹ Le dernier en date est le PCVZS, qui finance la production des fermes semencières.

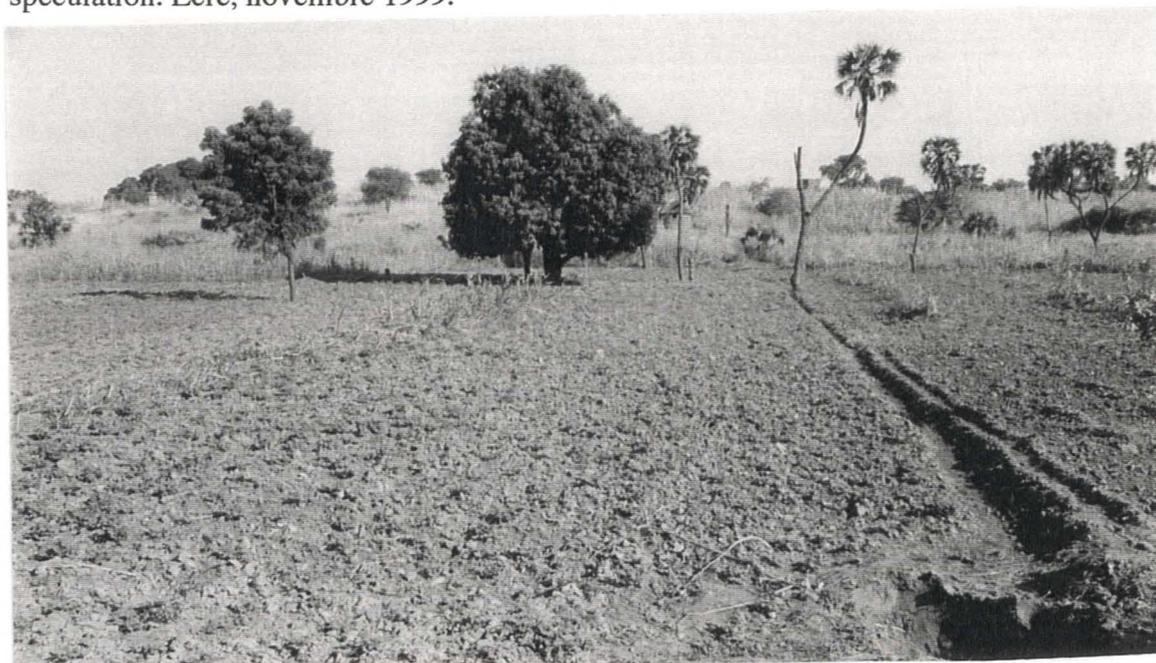
² D'après Yassine GAYE SENA, chef de la ferme de Déli.

³ Institut de Recherche sur les Huiles et les Oléagineux. (vérifier).

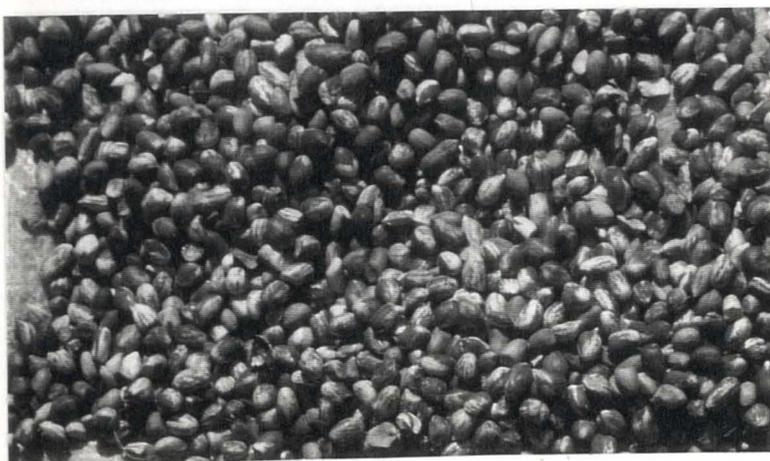
⁴ D'après une communication orale de Rodrigue YAKENDÉ, chercheur ICRA (Institut centrafricain de recherche agronomique), Bangui, janvier 2000.

Planche 1 : Variétés et cultures nouvelles.

a/ Depuis trois ans, l'arachide est cultivée en saison sèche au bord du lac de Léré, en culture pure, à côté des cultures de décrue traditionnelles (haricot). On sème essentiellement une variété précoce (deux mois), appelée "ONDR". En 1999, le haut niveau atteint par la crue a permis notamment à de nombreux élèves de s'essayer à cette spéculation. Léré, novembre 1999.



b/ Détaillantes d'arachide de type "mosso". Variétés traditionnelles ("Mandja", en bas à gauche) et nouvelles (précoce en bas à droite, tardive au fond). Marché de Bédjondo, octobre 1999.



c/ La variété "délavée", introduite en RCA par l'encadrement, connaît au sud du Tchad et au nord Cameroun une diffusion spontanée rapide depuis quelques années.

Clichés : G. MAGRIN.

Les noms donnés par les populations aux différentes variétés sont souvent instructifs quant à l'origine de ces dernières, mais ils doivent être considérés avec précaution, au risque de conduire à des contresens (cf. figure 4). Ainsi, si les termes Sara "wul dum" et "Bouso" font bien référence à une ancienne origine septentrionale de l'arachide, si les termes Mousseye désignant les graines précoces ou tardives intègrent bien la différence de durée de cycle, d'autres appellations prêtent à confusion. Ainsi, les Mousseye qualifient de "zoïra N'Gambaye" (arachide des N'Gambaye) la variété dite "délavée", non parce qu'il s'agirait d'une variété traditionnelle N'Gambaye, mais simplement parce qu'elle leur a sans doute été transmise par ceux-ci du simple fait de la contiguïté géographique. En revanche, la proximité des termes N'Gambaye, Sara et Sango (yeyew, yayaw, yahou yahou) témoigne de la provenance centrafricaine de cette graine. On ne sait trop en revanche, s'agissant de cette même variété, comment interpréter la dénomination camerounaise de "Kampala" !

Figure 4 : Les noms des arachides.

Caractéristique	Variété	Sara du centre (Bédjondo)	N'Gambaye	Pont Karol (Mousseye)	Pays voisins
précoce (petite graine rouge pâle) 90 j	55-437 (Déli)	Bouso	wul wubu (le pois pour l'huile)	zoïra ndolla (l'arachide en saison des pluies)	-
tardive (grosse graine plus claire) 120 à 140 j	57-313 (Déli)	gadji (nom générique en bedjond)	wul dum (le pois des Baguirmiens)	zoïra walla (l'arachide en saison sèche)	CAMEROUN birizi (générique Foufouldé) "rouges"
striées (rouge et blanche) 105-110 j	manipintar	yeyew	yayaw	zoïra N'Gambaye (l'arachide des N'Gambaye)	RCA yahou yahou CAMEROUN Kampala
rouges (grains petits au rouge soutenu) 90-100 j ?	diverses traditionnelles	mandja	-	-	RCA yahou-kourou talon dame

Source : enquêtes personnelles.

Ces variétés n'entrent pas de façon équivalente dans le processus de commercialisation. Si les arachides tardives (appelées parfois "blanches" au Tchad, mais "rouges" au Nord Cameroun !) dominent très largement les échanges, les autres variétés occupent une place plus limitée, variable selon le moment de la saison et les

destinations. Les arachides précoces sont largement autoconsommées au moment de la soudure, et alimentent de ce fait peu les flux d'exportation. Les arachides striées ("délavées") peuvent être acheminées indifféremment vers le Cameroun ou la Centrafrique. Les rouges en revanche sont destinées exclusivement à la RCA et au Congo, ou elles sont particulièrement prisées, notamment par leur ressemblance avec les variétés connues localement¹. Il en résulte que le prix des différentes variétés varie en fonction de la nature des marchés d'exportation. Dans tous les cas, les variétés tardives, à teneur en huile réduite, présentent les prix le moins élevés. Au Cameroun, seules les arachides "délavées" seront distinguées, et vendues un peu plus cher que les ordinaires, par exemple 26000 Fcfa le sac d'arachides décortiquées, contre 24000 Fcfa pour les tardives, le 31 novembre 1999, au marché au mil de Maroua². Entre les arachides ordinaires et les arachides rouges, en revanche, le différentiel de prix peut atteindre des niveaux plus élevés en RCA ou au Congo, de l'ordre de 20%, par exemple 40 000 Fcfa le sac d'arachides blanches à Brazzaville le 14 janvier 2000, contre 50 000 Fcfa pour les rouges.

2/ L'importance des matériels de transformation.

Enfin, pour conclure sur le rôle de l'encadrement, il faut évoquer le rôle de la vulgarisation de certaines améliorations techniques dans cette dynamique de croissance de la production d'arachides au Tchad méridional. La plus importante en est probablement la diffusion des décortiqueuses mécaniques, sous l'impulsion de l'ONDR et de certaines ONG³, dans le courant des années 1980 (cf. planche 2a). Celles-ci permettent de traiter un sac de 100 kg d'arachide coque en deux heures, au lieu de deux jours lorsque l'opération était réalisée à la main. L'ONDR s'est depuis quelques années désengagée de la vente de matériel agricole, mais certaines ONG (APICA à Sarh, AFDI à Doba par exemple) continuent d'appuyer des ateliers artisanaux ou des groupements de forgerons qui fabriquent ce type de matériel.

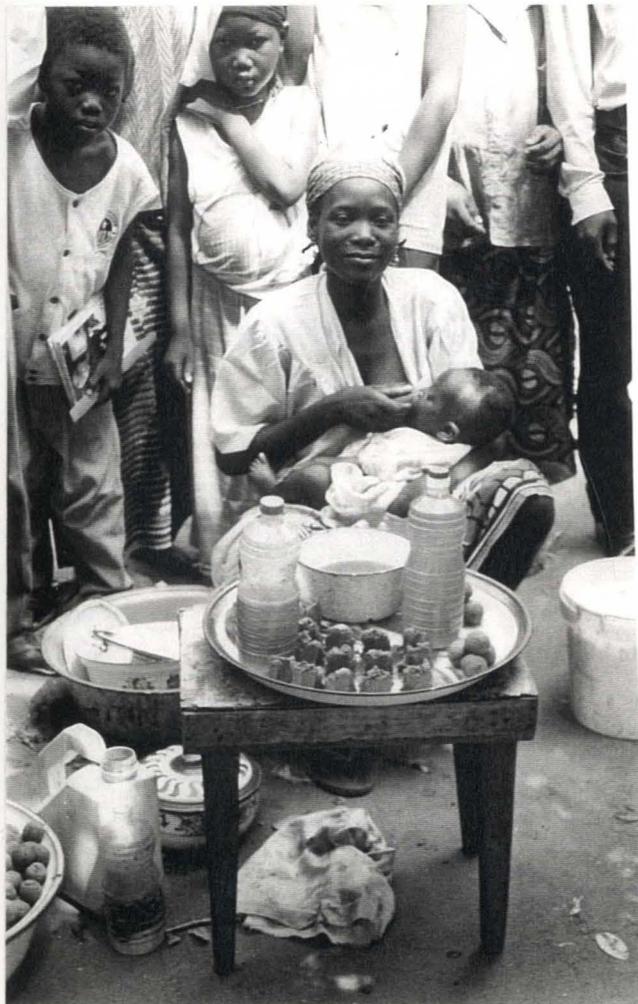
¹ A la différence de ce que l'on observe au Tchad, la plus grande part de la production centrafricaine est composée d'arachides rouges.

² Les sacs les plus couramment utilisés pour le commerce des céréales et des oléagineux sont les sacs dits "Baba gana", de fabrication nigériane, d'un volume de 100 litres. Bien remplis d'arachides bien séchées, ils peuvent approcher les 100 kg.

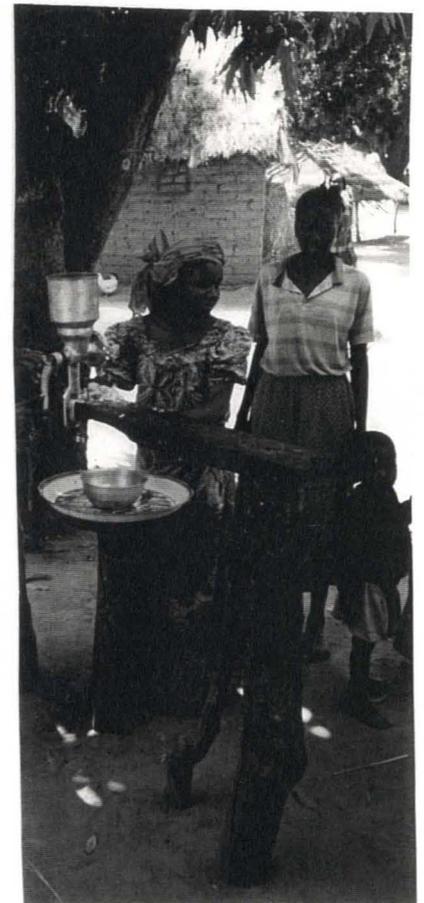
³ Par exemple dans le cadre du projet "Appropriation de technologies appropriées", mené par une ONG suisse dans le Mayo Kebbi (Léré, Pala, Gounou Gaya), qui consistait notamment à promouvoir la production de décortiqueuses simples par les artisans locaux.

Planche 2 : Transformation et produits dérivés.

a/ Décortiqueuses mécaniques. Elles permettent de traiter un sac de 100 kg d'arachide coque en 2 heures, contre 2 jours à la main. Bodo, octobre 1999.



b/ Mme Ourmeum, productrice et vendeuse de pâte, d'huile et de tourteaux d'arachide. Avec la préparation des alcools traditionnels, le commerce de ces produits dérivés de l'arachide constitue une des principales sources de revenu pour les femmes. Marché de Bédjondo, octobre 1999.



c/ -Moulin manuel à pâte d'arachide. D'un prix accessible, encore peu diffusés, ils fournissent des revenus appréciés à leur propriétaire. Ils sont parfois concurrencés par des moulins à moteur. Danamadji, décembre 1999.

Le niveau d'équipement en décortiqueuses est difficile à évaluer, et probablement très variable. Dans le village de Nguetté, par exemple, on recense en décembre 1999 environ 10 décortiqueuses d'arachide, pour une population de 2400 habitants, soit un appareil pour une quarantaine de foyers¹. Au-delà du seul décorticage, l'équipement en matière de transformation de l'arachide demeure encore indigent, et peu affecté par l'action de l'encadrement.

Du Tchad aux pays voisins, la consommation de l'arachide transformée revêt quatre formes principales, qui se déclinent ensuite dans la diversité des recettes nationales et locales. Au-delà de la consommation de la graine simplement grillée, l'arachide est utilisée sous forme de pâte, qui sert soit à préparer directement les sauces, soit à faire de l'huile et des tourteaux². Dans la majorité des cas, la pâte est encore obtenue par simple pilonnage. Des petits moulins manuels sont également utilisés depuis quelques années. Ils représentent un investissement limité (autour de 20 000 Fcfa), qui peut même rapporter quelques revenus à leurs propriétaires : à Danamadji, par exemple, la femme qui possède le petit moulin manuel situé dans le carré du chef de canton (cf. planche 2c) retire de la location de son moulin, en pleine saison, environ 250 Fcfa par jour (le traitement est facturé à 30 Fcfa par koro³). Ces moulins manuels tendent parfois à être concurrencés par des moulins mécaniques, à moteur, dont la diffusion semble être récente, mais encore limitée. Ainsi, au sein des grandes zones productrices d'arachide, on recense par exemple un moulin à arachide sur trois moulins (à mil) à Gagat, un sur sept à Bédjondo. Tous deux fonctionnent depuis moins de deux ans. Beïnamar, en revanche, n'en possède pas.

¹ En considérant des ménages moyens de l'ordre de 6 personnes.

² Pour une description des modes de transformation de l'arachide, voir MBAYHOUEL K., GOALBAYE, *Diagnostic sectoriel sur quelques unités de transformation artisanale dans la ville de Sarh*, ITRAD-PRASAC, décembre 1999, p. 16, et MBAYHOUEL K., GUELEM M.H., *Diagnostic sectoriel sur quelques unités de transformation artisanale dans la ville de Pala*, ITRAD-PRASAC, décembre 1999, pp. 23-24.

³ Le koro est un récipient émaillé utilisé au Tchad comme unité de mesure. Sa contenance, variable selon les situations, est généralement proche de 2,5 kg. Voir ARDITI C., *Économie et politique céréalière au Sahel : l'exemple du Tchad*, AMIRA n°60, Paris, 1991, pp. 26-27.

B/ L'arachide au coeur des stratégies des acteurs du monde rural.

1/ La culture de l'arachide comme réponse paysanne aux crises du système cotonnier.

Quel qu'ait été le rôle d'accompagnement de l'encadrement, l'essor spectaculaire de la culture de l'arachide au sud du Tchad s'explique essentiellement par l'adhésion des paysans à cette culture, qui leur permet de s'adapter à un contexte de crise de l'économie agricole cotonnière et céréalière. Les années 1980 constituent en effet un épisode de crise multiforme au Tchad : les troubles climatiques se conjuguent avec la crise politique¹ pour compromettre gravement la sécurité alimentaire, y compris dans le sud du pays. Jusqu'à la période actuelle, la zone soudanienne reste dans une situation alimentaire précaire, qui se manifeste certaines années (1992-93 ; 1997-98) par des épisodes de disette particulièrement sévères². De plus, les chutes successives des cours de la fibre sur les marchés mondiaux, entre 1984 et 1986, puis entre 1991 et 1993, enfin depuis 1998, provoquent des crises aiguës de la filière cotonnière tchadienne. Les mesures de redressement, qui prévoient d'abord une suppression de la subvention aux intrants et un gel du prix d'achat, provoquent une diminution des revenus cotonniers des paysans. Lors des épisodes de crise suivants (1991-94 et 1998-?), l'établissement de mesures impopulaires, comme la caution solidaire sur les crédits intrants (1993)³, ou la baisse du prix d'achat par rapport au prix annoncé en début de campagne (1999-2000)⁴, accroît la méfiance des paysans vis-à-vis du coton, et les incite à répartir les risques en ayant recours, en plus du coton, à de nouvelles spéculations.

¹ La famine de 1984, liée dans la zone sahéenne à la sécheresse, s'explique surtout dans la zone soudanienne par les affrontements entre les forces armées du nouveau pouvoir de N'Djaména, les FAN (Forces armées du nord) d'Hissein Habré, et les groupes de "codos" (rebelles "sudistes") issus de l'ancienne armée nationale, les FAT (Forces armées tchadiennes).

² Voir MAGRIN G., *op. cit.*

³ Dans le cadre des Associations Villageoises (AV), les producteurs sont mutuellement solidaires des crédits en intrants avancés en début de campagne par la société cotonnière. Cela signifie que les meilleurs agriculteurs peuvent se trouver pénalisés, et contraints de payer les intrants des paysans ayant échoué dans leur culture, ou ayant vendu frauduleusement leur coton dans d'autres AV, pour échapper au recouvrement du crédit.

⁴ Depuis pratiquement l'origine de la culture cotonnière au Tchad, dans les années 1930, le prix d'achat du coton graine est fixé par décret de l'administration et annoncé en début de campagne. En 1999-2000, la COTONTCHAD est contrainte d'acheter le coton à un prix inférieur au prix annoncé (probablement 150 Fcfa au lieu de 170 Fcfa/kg), ce qui constitue un fait sans précédent.

L'arachide, dans ce contexte, va apparaître comme la plante permettant le mieux de faire face à cette double crise qui affecte la sécurité alimentaire et les revenus monétaires des exploitations. Elle permet en effet d'amortir la plupart des tensions qui fragilisent les systèmes agricoles soudaniens, tant les problèmes de fertilité des sols que ceux concernant la gestion des ressources alimentaires et monétaires tout au long de l'année, ou encore ceux ayant trait aux revenus des cadets sociaux. Pour toutes ces raisons, cette légumineuse semble soudain parée de toutes les vertus, tant aux yeux des paysans qu'à ceux de l'encadrement. En tant que légumineuse, l'arachide contribue à la préservation de la fertilité des sols, y compris dans les zones à fortes densités de population où ceux-ci paraissent très appauvris. Elle occupe par ailleurs une place centrale au moment de la soudure. Les variétés précoces peuvent en effet être consommées vertes, avant leur maturité, dès le milieu du mois d'août. Les vols d'arachides - nuitamment déterrées dans les champs - sont monnaie courante à cette période. Ils sont le fait d'enfants ou d'agriculteurs pauvres, et sont généralement tolérés, quand ils portent sur des quantités limitées - au point que l'on peut lire dans cette tolérance la reconnaissance tacite d'une forme de régulation sociale. On observe en outre une forte complémentarité entre le calendrier de l'arachide et les besoins et les revenus de la culture du coton.

2/ Argent du coton et revenus arachidiers : concurrence et complémentarité.

Les ressources monétaires issues de la culture de l'arachide se révèlent en effet très complémentaires dans le temps avec celles du coton. L'argent du coton, qui consiste en des sommes relativement importantes, perçues en une seule fois, alimente des investissements comme le paiement de la dot, l'achat de boeufs ou d'équipements agricoles, ainsi que des dépenses somptuaires. L'arachide fournit des revenus beaucoup plus étalés dans le temps. Ceux-ci servent d'abord à payer les frais d'écolage, au moment de la rentrée scolaire, début octobre, puis ils permettent de faire face aux menues dépenses quotidiennes, comme l'achat de savon, de thé, de médicaments, en attendant la vente du coton. Enfin, ils peuvent financer les travaux cotonniers, aux deux extrémités de la campagne, lors, de la préparation des champs, en avril, puis au moment de la récolte, à partir d'octobre.

Longtemps, les champs d'arachide n'occupaient que les faibles superficies qui, autour des cases, relevaient du travail des femmes, et dont la production était destinée à l'autoconsommation. Depuis le début des années 1990, les hommes se sont à leur tour largement investis dans cette culture, ce qui explique probablement la forte

hausse de la production. Dans les principaux bassins arachidiers, il n'est pas rare que les paysans, y compris les grands producteurs, consacrent à l'arachide des superficies supérieures à celles dévolues au coton. Ainsi, Ngarkos Laurent, paysan relativement aisé de Bégamia, dans le canton de Bodo, possède trois boeufs, une charrue, une charrette, et dispose d'une main d'oeuvre familiale assez nombreuse (2 femmes, 5 enfants)¹. Il a cultivé en 1998 autant d'arachides que de sorgho (4 cordes de chaque), un peu moins de coton (3 cordes), 2 cordes de sésame. Seul le sorgho a été partiellement autoconsommé, l'arachide et le sésame ayant été intégralement commercialisés. Chacune de ses femmes cultive une corde-d'arachide et une corde de mil. Leurs productions servent en revanche exclusivement à la consommation familiale. Cette recrudescence de l'intérêt des chefs d'exploitation pour la culture de l'arachide s'explique dans une large mesure par l'amélioration de sa rentabilité par rapport à celle du coton (cf. figure 5).

Figure 5 : Revenus moyens du coton et de l'arachide.

ARACHIDES

Jours de travail / ha	Rendement moyen	Prix / kg	Revenu brut / ha	Intrants	Dépenses main d'oeuvre	Revenu / jour
104	850	Bodo 114	96900	non	faible	931
		Pont Karol 157	133450	arrière effet coton		1283
64	850	Bodo 114	96900	idem	idem	1514
		Pont Karol 157	133450			2085

COTON

104	900	1997 : 194	174600	35000	élevées	1342
		1998 : 170	153000	"	"	1134
		1999 : 150	135000	"	"	961

- les rendements moyens correspondent aux estimations habituellement proposées par l'ONDR.

- les prix moyens correspondent à la moyenne des prix mensuels relevés par les SIM (Systèmes d'information sur les marchés) au cours de l'année 1997 sur deux des principaux marchés hebdomadaires de la région.

- le prix des intrants coton correspond au traitement d'engrais (un sac de 100 kg de NPKSB par corde) et à la dose d'insecticide recommandée pour la culture d'un hectare, d'après un prix moyen des campagnes 1997-98 à 1999-2000, communiqué par la COTONTCHAD.

¹ Bodo, entretien du 22 octobre 1999.

La comparaison entre les revenus journaliers tirés de la culture d'un hectare de coton ou d'arachide est malaisée à établir, dans la mesure où les estimations du temps de travail de l'arachide varient largement, de même que le niveau des prix¹. En retenant une hypothèse haute, selon laquelle un hectare d'arachide nécessiterait autant de travail qu'une surface équivalente de coton en productivité, on constate que l'arachide semble légèrement moins rémunératrice que le coton, lorsque le prix d'achat de celui-ci est élevé. Mais les dépenses fréquemment engagées pour les opérations culturales du coton diminuent cet avantage. En revanche, lorsqu'une chute des cours mondiaux plonge la filière cotonnière dans la crise, comme c'est le cas depuis fin 1998, la culture de l'arachide devient au moins aussi avantageuse. Si l'on considère un temps de travail à l'hectare d'arachide de 64 jours, en revanche, cette dernière culture apparaît toujours comme beaucoup plus rentable.

3/ La part des cadets sociaux : petit commerce et transformations artisanales.

Si la culture de l'arachide s'inscrit en complémentarité du calendrier cotonnier, les revenus qu'elle distribue apparaissent aussi, socialement, complémentaires de ceux du coton. Ces derniers, comme ceux qui résultent de toutes les grandes cultures de rente en Afrique, sont l'apanage des seuls hommes. En revanche, les cadets sociaux, femmes et jeunes notamment, bénéficient largement de la production d'arachides et des activités de transformation et de commerce qui y sont associées.

La préparation de produits dérivés de l'arachide constitue une activité pourvoyeuse de revenus pour de nombreuses femmes - plus nombreuses même, dans les grandes régions productrices, que celles qui préparent la bili bili². Les revenus tirés de cette activité semblent pourtant plus modestes que ceux procurés par la bili - par exemple un bénéfice moyen de 2900 Fcfa pour une préparation d'huile et de tourteaux à Pala, contre 3880 Fcfa par préparation de bili-bili³. Ils remplissent sensiblement la même fonction sociale : les préparatrices occasionnelles en obtiennent des revenus

¹ L'estimation du temps de travail à l'hectare pour l'arachide varie notamment selon le type de culture (pure ou associée). L'étude ONDR-DSN, Suivi Evaluation, *Revenu d'une exploitation agricole moyenne, zone soudanienne, campagne 1993-94* l'évalue à 64 jours. L'estimation du PASR est très différente, puisqu'elle retient une valeur de 140 jours environ (PASR, *op. cit.*, p. 27). Celle-ci paraît excessive. On retiendra ici le niveau proposé par l'étude ONDR et une valeur intermédiaire, comparable à celle d'un hectare de coton.

² Bière de mil traditionnelle.

³ MBAYHOUEL K., GUELEM M.H., *op. cit.*, pp. 6 et 25.

supplémentaires pour les menues dépenses du ménage, tandis que les habituées sont souvent des femmes en situation sociale précaire, à qui cette activité fournit l'essentiel des moyens de subsistance. Ainsi, Mme Ourmeum (cf. planche 2b), 24 ans, qui réside à Bédjondo, est mariée et mère de trois enfants. Son mari, cultivateur, est parti à N'Djaména depuis près d'un an, sans donner de nouvelles. Elle est protestante pratiquante, ce qui ne lui permet pas de préparer de la bili-bili. Elle achète chaque semaine depuis six mois des arachides pour préparer et vendre de la pâte, de l'huile et des tourteaux sur le grand marché hebdomadaire de la place. Deux koros de graines (environ 5 kg) permettent d'obtenir un litre d'huile, et environ 60 boulettes de tourteau. Fin octobre 1999, l'huile était vendue à 750 Fcfa le litre, les tourteaux à 5 Fcfa pièce, pour un prix d'achat de l'arachide variant entre 225 et 250 Fcfa le koro. Si la totalité de la production est vendue, la valeur ajoutée réalisée est de l'ordre de 50%, ce qui semble beaucoup. Pour autant, le revenu net demeure assez faible : Mme Ourmeum a l'habitude d'acheter un ou deux koros pour vendre la pâte seule, et 6 à 7 koros pour produire l'huile (3 litres) et les tourteaux. Elle estime gagner chaque semaine entre 3000 et 3500 Fcfa au cours des trois journées (du vendredi au dimanche) où s'anime le marché. Si l'on déduit le prix d'achat de la matière première (l'arachide), et éventuellement le prix de location du moulin, le revenu net s'établit à moins de 2000 Fcfa, ce qui s'avère modeste par rapport au temps consacré à cette activité (2 à 3 jours), ou encore au revenu estimé d'une journée de travail sur un champ d'arachide ou de coton (cf. *supra*, figure 5).

4/ Arachide et stratégies d'accumulation des encadrements.

Par ailleurs, au-delà des stratégies individuelles, l'arachide tend à occuper une place de plus en plus importante dans les stratégies des structures d'encadrement, à différents niveaux. L'arachide représente d'une part l'un des moteurs du développement des systèmes d'épargne et de crédit en voie de constitution depuis la fin des années 1980 dans la zone soudanienne¹. Les revenus arachidiens permettent peut-être d'alimenter une modeste épargne, mais surtout le commerce de l'arachide - la réalisation de stocks lors de la récolte, destinés à être vendus plus tard à un prix plus élevé - constitue dans les zones arachidières importantes le principal objet des crédits, et ainsi un moyen d'accumulation auparavant inaccessible aux acteurs économiques dépourvus de ressources.

¹ Voir BÉDARD G., *Paysans et autofinancement, Itinéraire des clubs d'épargne et de crédit du Mayo-Kebbi au Tchad*, 1998.

De même, il est intéressant de constater que l'arachide tend de plus en plus à remplacer les céréales dans les magasins de stockage communautaires. Ceux-ci, construits avec l'aide d'ONG ou de différents bailleurs de fonds à partir du milieu des années 1980, avaient d'abord été conçus par rapport à des objectifs prioritaires de sécurité alimentaire : ils devaient avant tout encourager la constitution de réserves pérennes de céréales dans les villages. Dans un deuxième temps, devant le peu de succès de cette formule, on considéra que la vente des céréales après stockage, au moment de la soudure, devait permettre d'alimenter les fonds de roulement des groupements, et ainsi de financer les diverses réalisations souhaitées par les organisations paysannes. Or, depuis quelques années - par exemple depuis 1992-93 dans la région de Goundi -, les arachides tendent de plus en plus à se substituer aux céréales dans les stratégies spéculatives des groupements (cf. planche 3a). Ceci s'explique par le niveau supérieur des excédents, mais surtout par la plus grande régularité de la variation annuelle des prix de l'arachide par rapport à ceux des céréales. La chute imprévue du prix des mils et sorgho, pendant la saison des pluies de 1999¹, qui causa des pertes douloureuses à tous ceux qui, paysans, commerçants ou groupements, avaient spéculé sur ces céréales, est évidemment de nature à confirmer cette tendance à l'orientation des stratégies spéculatives vers l'arachide.

A un autre niveau, l'arachide joue un rôle croissant dans le fonctionnement et le financement de certaines structures d'encadrement non étatiques, dans le domaine de l'éducation ou de la santé par exemple. Ainsi, à Goundi, l'hôpital lié à la mission catholique a constitué un pôle original autour duquel s'est structuré un tissu dynamique d'organisations villageoises². Au cours des dernières années, l'arachide a été utilisée comme moyen de paiement des frais médicaux. Les paysans se voient remettre des tickets de santé (cf. planche 3b), contre un versement en nature d'arachides au moment de la récolte. Le montant des tickets est calculé sur la base du prix estimé de l'arachide en juin, après déduction des prix de stockage. Un paysan peut ainsi recevoir des tickets de santé pour une valeur de 400 Fcfa en octobre, alors que le prix du koro sur le marché s'élève à ce moment à 250 Fcfa.

¹ Celle-ci s'explique notamment par la réaction des paysans et des commerçants à la disette très sévère de l'hivernage 1998, où le prix du mil avait atteint un niveau record. La hausse de la production, la généralisation du stockage spéculatif sur le mil a provoqué l'année suivante un effondrement des prix.

² L'hôpital date du milieu des années 1970. En revanche, aucune des grandes ONG de la zone soudanienne (BELACD, World Vision) n'est représentée à Goundi.

Planche 3 : Arachide et encadrements.

a/ L'arachide tend à remplacer le mil dans les stratégies d'accumulation des groupements, et ainsi dans les magasins de céréales villageois. Village de Boh Ndokobo, canton Béti (sud de Doba), octobre 1999.



b/ A Goundi, une expérience originale confère à l'arachide un rôle dans le financement du système de santé : les tickets de soin peuvent être obtenus à des conditions avantageuses contre paiement en arachides après la récolte.

c/ Les prélèvements sur le commerce de l'arachide représentent un enjeu considérable pour l'encadrement, à partager entre les chefs traditionnels, l'administration territoriale et les nouveaux pouvoirs décentralisés. A Pont Karol, les recettes dépassent un million de Fcfa par semaine (marché de Pont Karol, novembre 1997).

Clichés : G. MAGRIN.



De plus, à partir des différents groupements de la place, une coopérative communautaire a été mise en place depuis environ un an. Elle a stocké en 1998-1999 environ 1500 sacs d'arachides, et espérait pouvoir atteindre le double à court terme. Elle a trouvé un système de commercialisation assez efficace, en concluant un accord avec un commerçant de la place, Tumak islamisé. Celui-ci, après négociation du prix avec les responsables de la coopérative, part vendre l'ensemble des arachides à Figuil, et n'en verse le produit qu'à son retour à Goundi. Un des objectifs principaux de la coopérative consiste à contribuer au financement de l'hôpital, dans un contexte budgétaire difficile.

Enfin, il faut mentionner le rôle important du commerce des arachides dans le financement du processus de décentralisation. Le fonctionnement des marchés hebdomadaires dégage des ressources, à partir des droits de place, des taxes prélevées sur la vente de bétail, mais surtout des transactions de céréales (et oléagineux). Ces dernières s'élèvent, selon les lieux, de 100 à 200 Fcfa par sac de 100 kg pour les céréales qui alimentent le marché (apportées par les paysans ou les petits commerçants), et de 200 à 500 Fcfa par sac "exporté", c'est-à-dire évacué du marché. L'appropriation de ces ressources constitue un enjeu important entre les différentes autorités. Ainsi, sur le grand marché de Pont Karol (cf. planche 3c), la somme de près d'un million de Fcfa de recettes liées directement à la vente des arachides est partagée entre le sous-préfet, le chef de canton, le chef de brigade de la gendarmerie et le chef de village, en fonction des rapports de force locaux. En l'occurrence, les deux derniers reçoivent la portion congrue¹.

Dans le cadre du lent processus de décentralisation en cours, les localités érigées en commune tirent la plus grande part de leurs ressources des prélèvements sur les marchés hebdomadaires qu'elles abritent - ce qui induit parfois des tensions avec les destinataires traditionnels de ces ressources, à savoir, pour les marchés ordinaires, la chefferie dite traditionnelle (chefs de village et de canton). Ainsi, les marchés de Beïnamar et Gagat, fréquentés par une demi douzaine de camions de 7 à 12 tonnes pendant la pleine saison de commercialisation (octobre à janvier), dégagent au bénéfice de la mairie entre 150000 et 200000 Fcfa de recettes hebdomadaires, ce qui constitue plus de la moitié des ressources propres de ces communes. L'arachide y représente l'essentiel des transactions.

¹ D'après une communication orale de KASBOUI MBAINELIOM, qui prépare une maîtrise de géographie sur le marché de Pont Karol (1999-2000), université de N'Djaména - PRASAC.

C/ Les vecteurs du vivrier marchand.

Si l'arachide a pris une telle place dans les stratégies paysannes, c'est en grande partie parce que leur commercialisation a été rendue possible par le dynamisme des commerçants, relevant presque toujours du secteur informel. Ceux-ci constituent les vecteurs des flux de produits agricoles, permettant la mise en relation des zones de production rurales avec les marchés urbains.

1/ Vieux discours et nouveaux commerçants.

Dans le sud du Tchad néanmoins, les commerçants de céréales¹ ont longtemps été l'objet de discours extrêmement négatifs de la part de l'encadrement, tant étatique (ONDR) que non étatique (ONG, Églises). On leur reprochait d'entretenir artificiellement des pénuries, d'exploiter les paysans en achetant la production "à vil prix" au moment de la récolte pour la revendre "à des prix exorbitants" au moment de la soudure. Or, si le petit nombre des acteurs autrefois impliqués a pu permettre, dans certaines situations, la réalisation de bénéfices considérables, force est de constater que la réalité du commerce des céréales est devenue beaucoup plus complexe que l'image qui en est encore souvent proposée par les structures de l'encadrement². Au-delà du discours idéologique sur la légitimité du profit retiré de la pratique commerciale, il convient de ne pas sous-estimer la fonction essentielle des commerçants dans l'intégration aux marchés de l'économie agricole. Au Tchad comme ailleurs, on peut tenir que ces commerçants ont joué un rôle central dans l'essor du vivrier marchand.

Les années 1980-90 voient la multiplication du nombre des commerçants dans le sud du Tchad. Cette augmentation s'explique à la confluence d'un courant migratoire commun à toute l'Afrique sahélienne, d'une crise économique également panafricaine, et de données géopolitiques plus spécifiquement tchadiennes. Les nouveaux commerçants peuvent être rattachés à deux catégories différentes. On assiste d'une part à l'arrivée massive dans le sud du pays de commerçants musulmans. Chassés du Sahel par la sécheresse et la déshérence de l'économie régionale, ils viennent renforcer d'anciennes communautés marchandes musulmanes, aux effectifs limités, installées dans les villes du sud du pays, en

¹ L'arachide, conditionnée comme les céréales, et dont les rythmes de récolte et des prix suivent ceux de l'économie du mil, est considérée comme une céréale en matière commerciale : l'arachide et les céréales ont en effet les mêmes producteurs, les mêmes marchés, les mêmes commerçants, les mêmes lieux de stockage.

² Voir par exemple MAGRIN G., *op. cit.*, pp. 66-67.

plusieurs étapes, depuis les débuts de la colonisation¹. Leur installation est par ailleurs encouragée et facilitée par le nouveau régime d'Hissein Habré, qui se met en place au lendemain de la guerre civile, à N'Djaména puis, à partir de 1983-84, dans le sud du pays, et qui est contrôlé par des originaires du nord du pays.

Le commerce de l'arachide, au cours des années 1990, constitue même parfois, dans une certaine mesure, un facteur déclencheur de ces mouvements migratoires. Ainsi, huit paysans et petits commerçants résidant habituellement à Mangalmé, dans le Guéra, se sont rendus dans la région de Gagal en septembre 1999, pour y constituer des stocks d'arachides, à partir d'une petite épargne constituée par la vente de leurs productions de mil et de sésame. Un des ressortissants de leur village, installé à Gagal depuis trois ans, leur avait fait savoir que le commerce des arachides y constituait une activité très intéressante. Chacun d'entre eux souhaitait acheter environ 300 sacs, les stocker sur place durant quatre à cinq mois - durant lesquels ils regagnent leur village du Guéra -, avant d'aller les vendre au marché de Fianga. S'ils n'expriment pas leur intention de s'installer définitivement à Gagal, il est probable que l'éventuelle réussite de leur opération commerciale puisse les inciter à récidiver, puis peut-être à faire venir leurs familles. La présence au centre de la petite ville de trois familles originaires de Mangalmé, et celle de nombreuses autres familles dans les villages environnants, constituant autant de noyaux d'accueil potentiels pour de nouveaux migrants.

Parallèlement, de nombreux originaires du sud du pays, autrefois très peu impliqués dans les échanges marchands, vont également s'investir dans les activités commerciales. Ce changement d'attitude correspond à une réponse à la crise multiforme qui affecte la société méridionale au cours des années 1980-90 : dans le contexte des plans d'ajustement structurels, la fonction publique, qui était l'horizon social naturel des jeunes scolarisés du sud, devient d'autant plus inaccessible que le changement de pouvoir favorise très nettement les Musulmans dans l'accès aux rares emplois publics, dans un souci plus ou moins conscient de rattrapage régional². Les femmes de fonctionnaires partent chercher dans le commerce la compensation des salaires trop irrégulièrement versés. Mais aussi, il est probable que l'exemple des

¹ Voir ARDITI C., "Islam, État et commerce au Tchad", in LABAZÉE P., GRÉGOIRE E., *Grands commerçants d'Afrique de l'ouest*, Karthala, 1993, pp. 185-186.

² Voir LANNE B., "Scolarisation, fonction publique et relations interethniques au Tchad", in *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad*, Actes du III^e colloque Méga-Tchad, 11-12 septembre 1986, ORSTOM, 1990.

petits commerçants musulmans nouvellement installés, dotés de peu de moyens initiaux, ait fonctionné, de façon inconsciente, comme un véritable modèle pour de nombreux originaires du sud. Le résultat en est une généralisation de la pratique commerciale, qui touche aussi bien les habitants des villes, grandes ou petites, que ceux des villages, les hommes que les femmes et les jeunes. Une proportion importante de ces nouveaux commerçants s'investit dans le commerce des produits agricoles, et notamment dans celui de l'arachide et de ses produits dérivés.

2/ Commerçants de céréales du Tchad méridional.

A partir des deux paramètres qui interviennent dans le commerce des céréales - le temps et l'espace (la distance) -, on peut distinguer différents types d'acteurs impliqués dans le commerce de l'arachide, en fonction des moyens dont ils disposent et de l'échelle spatiale et temporelle concernée par leur activité.

Les plus nombreux sont ceux que l'on désigne habituellement aujourd'hui dans le sud du Tchad sous le terme de "Mosso"¹ (qui signifie "j'ai chuté" en Sara²). Ils sont l'équivalent des "Bayam Sellam" ("Buy them, sell them") bien connus au Cameroun voisin³. Leur activité repose sur la valorisation d'un différentiel spatial de prix entre les lieux de production (champs des producteurs ou petits marchés de brousse) et les lieux de regroupement de l'offre que sont les grands marchés hebdomadaires ou les marchés urbains. Ils interviennent dans un rayon n'excédant généralement pas quelques dizaines de kilomètres, et se déplacent soit en louant des véhicules à plusieurs, soit en vélo ou en charrette. Ils n'ont pas les moyens de réaliser des stocks, et résident indifféremment dans les villes ou les villages. Les femmes sont particulièrement nombreuses et actives dans cette catégorie, souvent constituées en groupement. Les originaires du sud du pays sont souvent aussi nombreux que les Musulmans.

Les activités de Lalédéal Yvonne⁴, 34 ans, sont représentatives des pratiques de ces petits commerçants. D'ethnie Mongo, elle a été une des premières "sudistes" de Doba à entreprendre le commerce des céréales, en 1985. Elle

¹ Dans les années 1970, ils étaient plutôt désignés sous le terme arabe de Samara (qui signifie savate, sandale, allusion à la faiblesse de leurs moyens). Le changement de nom est révélateur du changement sociologique opéré au cours des années 1980.

² Traduction du risque pris dans l'activité du commerce des céréales.

³ Voir CHAMPAUD J., *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*, ORSTOM, mémoire n°98, 1983, pp. 220-221.

⁴ Entretien à Doba, octobre 1998.

s'approvisionne en différentes sortes de céréales¹ sur les marchés hebdomadaires situés dans un rayon de 20 à 60 km autour de Doba, tels que Maybo Mbaye, Béti, Bébédjia, Kama, mais surtout Bodo et Bédjondo (cf. carte 4), et achète chaque fois entre 10 et 20 sacs. Elle revend ses céréales soit au détail sur le marché de Doba, soit par sacs à Moundou et à Bétoko. Le choix de se rendre à Moundou ou à Bétoko est directement lié à l'évolution du marché. Ainsi, de 1997 à début 1998, elle partait environ trois fois par mois à Bétoko vendre des arachides. En 1998, en revanche, la hausse inhabituelle du prix du mil a justifié une orientation exclusive des déplacements vers Moundou. Une trentaine de femmes originaires du sud du pays pratiqueraient ce type de commerce à Doba, pour vendre majoritairement à Bétoko. Les petits commerçants musulmans y seraient encore plus nombreux.

Les commis de charge constituent, en aval de l'activité des Mosso, un groupe d'acteurs des filières céréalières et arachidières dotés de peu de moyens propres. Peu appréciés des Mosso, des paysans et donc de l'encadrement, qui voient en eux des intermédiaires inutiles, ils déploient pourtant une grande activité, particulièrement dans les grands marchés hebdomadaires d'exportation, ou dans les marchés urbains importants. L'appellation de commis de charge renvoie à une diversité de fonctions qui prête à confusion. Elle renvoie parfois à une activité d'intermédiaire entre les commerçants et les transporteurs, le commis se chargeant de négocier les conditions de transport pour le commerçant, puis d'agencer au mieux les sacs dans le véhicule. Le plus souvent, néanmoins, on désigne sous le terme de commis de charge des jeunes originaires des villages abritant les grands marchés hebdomadaires, qui effectuent les achats pour le compte des grands commerçants, surtout lorsqu'ils sont étrangers². Ces derniers fournissent l'argent et les sacs. La connaissance double des langues locales et des usages des commerçants acheteurs, une certaine virtuosité dans les négociations, notamment avec les paysans, permettent à ces intermédiaires de réaliser des bénéfices parfois confortables, tout en expliquant l'impopularité dont ils sont l'objet.

¹ L'arachide représente probablement en volume, selon les espaces considérés, entre la moitié et les trois quarts de ce commerce des "céréales".

² Voir ONDJÉ D., Fonctionnement et impact économique d'un grand marché hebdomadaire : le cas de Danamadji, maîtrise de géographie en préparation, année 2000, Université de N'Djaména - PRASAC.

Une catégorie intermédiaire est représentée par ceux que l'on pourrait qualifier de "regroupeurs". Installés le plus souvent dans les villes les plus importantes (Moundou, Sarh, Kélo, Koumra par exemple) ou dans de petits centres disposant d'un marché hebdomadaire actif (Bédjondo, Bodo, Gagat), ils se contentent le plus souvent d'acheter sur place par petites quantités au moment de la récolte, de stocker puis de revendre en gros, en fin de saison, à de grands commerçants de passage. Ils se déplacent rarement pour vendre, et ont généralement une ou plusieurs autres activités (grands agriculteurs, commerçants de produits manufacturés, marchands de bière...). Les originaires du sud semblent aussi nombreux que les Musulmans dans cette catégorie, mais ces derniers ont des capacités financières supérieures : ils peuvent stocker parfois plusieurs centaines, voire quelques milliers de sacs, alors que les grands agriculteurs autochtones stockeront le plus souvent 100 à 300 sacs.

Ainsi, Oumar Issa¹, 35 ans, est un Bulala originaire d'Ati, installé à Goré depuis 1988, après avoir passé quelques années à N'Djaména. Ses parents étaient à la fois agriculteurs, éleveurs et commerçants de céréales. A la mort de son père, la vente de son troupeau lui a permis d'entreprendre ses activités commerciales avec un petit capital. Il a été incité à s'établir à Goré par des parents, membres de la nombreuse communauté Bulala de ce petit chef-lieu de sous-préfecture frontalier. Il ne se déplace que très rarement, et achète à Goré le riz amené par certains commerçants de Kélo, le mil et l'arachide de la région drainés par les commerçants Mosso de la ville. Il vend à de grands commerçants pressés, qui désirent charger rapidement leurs véhicules, et qui viennent soit de Bangui, pour chercher l'arachide, soit de Moundou. Ces derniers, après avoir vendu de l'arachide à Bétoko, chargent en effet du mil au retour vers la capitale du Logone occidental. Il est le commerçant de céréales le plus aisé de Goré, et a pu vendre en 1997 environ 15000 sacs dans l'année, dont une petite partie seulement avait été stockée entre la récolte et la soudure, le reste ayant circulé entre-temps.

La troisième grande catégorie est constituée par les grands commerçants exportateurs, par lesquels transitent plusieurs milliers de sacs chaque année. Certains viennent des pays voisins - Cameroun et RCA pour la plupart. Ils remplissent souvent un gros porteur entier, le plus rapidement possible, dans les principaux marchés hebdomadaires (Pont Karol, Bodo, Danamadji) ou les marchés urbains de regroupement.

¹ Entretien à Goré, décembre 1997.

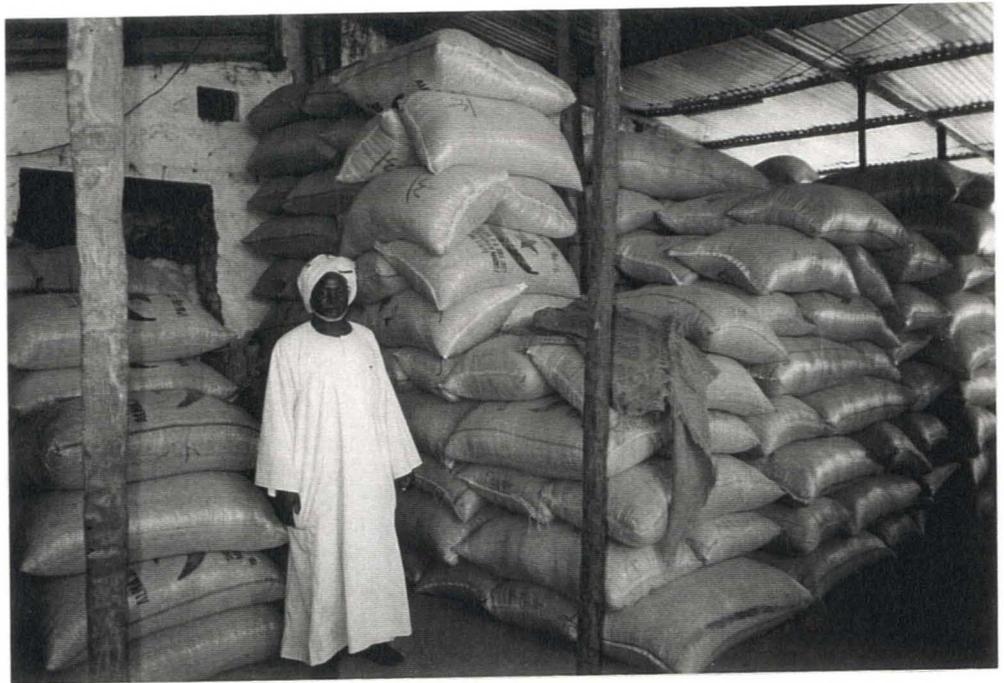
Les plus nombreux et les plus importants sont basés dans les villes principales du sud du Tchad (Moundou et Sarh, accessoirement Pala, Kélo, Koumra, Fianga). Ils achètent l'arachide dans les marchés hebdomadaires de brousse (petits ou grands), les stockent parfois un moment (sur les lieux d'achat ou en ville, selon les cas), puis partent les vendre, en affrétant souvent un gros porteur entier, vers les marchés extérieurs à la zone soudanienne (N'Djaména ou les pays limitrophes). La majorité d'entre eux, et ceux qui ont le plus de moyens, sont des Musulmans originaires des régions sahéliennes du pays. Mais les originaires du sud sont également actifs dans cette catégorie, ce qui aurait été impensable il y a une dizaine d'années. A Moundou, par exemple, on compte environ huit grands commerçants de céréales "sudistes", contre au moins deux fois plus de Musulmans.

A Sarh, une dizaine de grands commerçants exportateurs entretiennent des relations privilégiées avec la RCA et le Congo. Ils sont essentiellement Ouaddaïens ou Arabes du Salamat. Abakar Issaka Adam (cf. planche 4a), 53 ans, n'est arrivé dans le Moyen Chari qu'en 1992, en provenance d'Abéché, où il était déjà commerçant. Au cours des "événements"¹, il avait vendu ses boeufs pour se consacrer au commerce. Au début des années 1990, il décide de quitter Abéché, où les affaires sont atones, pour tenter sa chance plus au sud. A partir d'octobre, il achète des céréales, mais surtout des arachides, aux commerçants Mosso qui drainent les grands marchés hebdomadaires de la région (Bodo, Danamadji, Goundi, Moïssala). Quelques mois plus tard, en fonction du marché, il expédie ses marchandises, en louant à chaque fois un camion gros porteur entier (d'une capacité de 500 sacs, soit près de 40 tonnes), soit vers N'Djaména, pour les céréales, soit, le plus souvent, pour les arachides et les haricots, vers Bangui, voire Brazzaville. Ses relations familiales jouent un grand rôle dans l'écoulement de sa marchandise - deux de ses 8 garçons sont à Bangui, un troisième dans la capitale congolaise. Il expédie généralement 10000 sacs (800 tonnes environ) par an vers les deux pays d'Afrique centrale.

¹ Au Tchad, l'expression "les événements" renvoie de façon précise à la guerre civile et aux événements de 1979-82. Par extension, elle peut désigner pour le centre-est du pays la période de rébellion armée du FROLINAT (1965-79), pour le sud le cycle de rébellions et de répressions militaires qui court de 1984 à 1998.

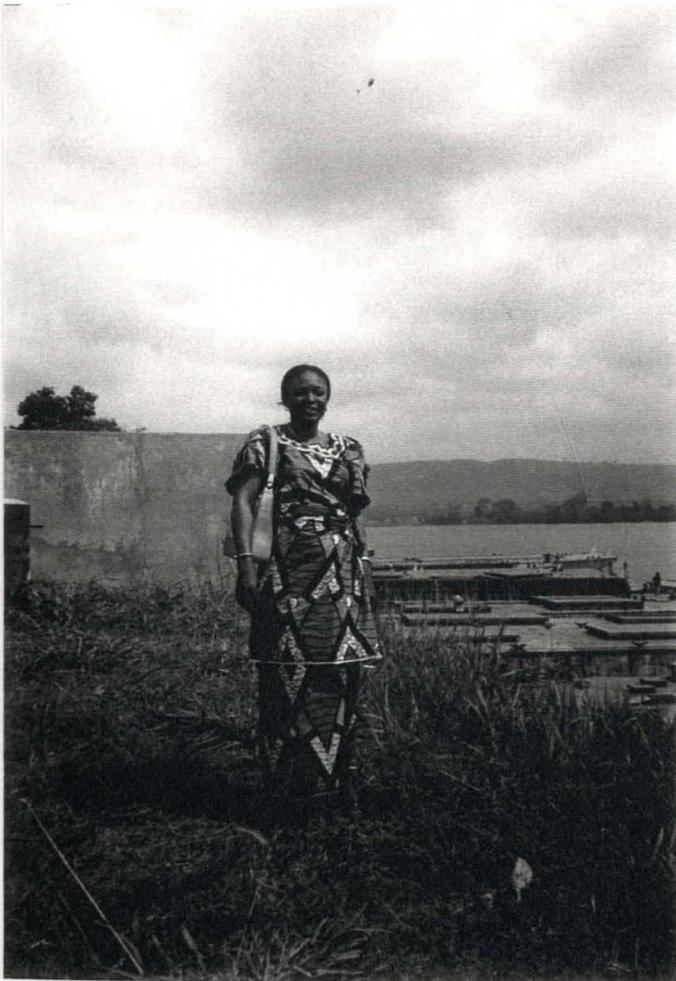
Planche 4 : Grands commerçants de céréales.

a/ Abakar Issa Adam, originaire d'Abéché. Installé à Sarh depuis moins de dix ans, il développe rapidement des relations commerciales à grande échelle avec Bangui et Brazzaville, grâce à de solides réseaux familiaux.



b/ Solange Madjatoli ("Sola"), une des rares commerçantes "sudistes" de Moundou à se rendre régulièrement à Douala, Bangui ou Brazzaville. Elle profite d'un des derniers convois fluviaux vers la capitale congolaise, avant l'étiage, pour vendre au meilleur prix les arachides achetées en novembre à Bodo. Port de Bangui, janvier 2000.

Clichés : G. MAGRIN.



Solange Madjatoli (mieux connue sous le nom de Sola) constitue un bon exemple de ces femmes d'affaire sudistes apparues au cours des années 1980 (cf. planche 4b). Gor de Béboto, elle a grandi à N'Djaména, où son père était fonctionnaire de la santé. Après son décès, en 1977, elle abandonne les études, en classe de première, travaille quelques temps comme secrétaire d'un projet, puis part acheter des vêtements à Kousséri, qu'elle revend à N'Djaména aux femmes de fonctionnaires. En 1978, elle tient un petit bar et un magasin de vêtements, s'approvisionne au Cameroun ou à Abidjan. Elle fuit N'Djaména, comme la quasi-totalité des originaires du sud, lors des événements de 1979, gagne d'abord Doba, mais préfère s'établir à Moundou, plus loin des pressions familiales ("avec la famille tu trouves trop de dérangements, tu ne peux pas progresser"). Là, elle ouvre une vente à domicile, puis un bar. En 1982, elle épouse un commerçant et transporteur baguirmien (musulman), et cesse donc de vendre l'alcool pour se consacrer au commerce des céréales, et notamment des arachides - lors de ses nombreux voyages au Cameroun, elle avait constaté que l'arachide du Tchad s'y écoulait bien. Elle achetait alors elle-même les arachides à Bodo - à proximité de son village -, pour les vendre au Cameroun, d'où elle rapportait divers produits manufacturés (farine, sel, sauce tomate, cubes maggi). En 1987, elle tombe gravement malade, peut-être empoisonnée par des femmes jalouses (de son mari ? de sa réussite ?¹), divorce, reste longtemps convalescente.

Au cours des années 1990, elle cesse d'effectuer elle-même ses achats en brousse, mais envoie plutôt des jeunes frères, qui y trouvent un petit bénéfice, tant pour gagner du temps que pour des raisons de sécurité - les activités des "codos", les répressions militaires, l'action des coupeurs de route rendent la brousse peu sûre, d'autant qu'elle commence à être connue et craint de se déplacer avec de l'argent. Elle se charge en revanche de la vente de ses marchandises, qu'elle achemine, quand elle rassemble de quoi charger un véhicule gros porteur, toutes les deux ou trois semaines, tantôt vers le Cameroun, tantôt vers la RCA. Elle décide de l'orientation de ses voyages depuis sa concession de Moundou - par téléphone, elle se renseigne sur les prix grâce à des connaissances fiables à Figuil, Douala, Bangui et Brazzaville. Le choix de la destination dépend d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le prix est certes prépondérant, mais qui se conjugue avec le temps

¹ La réalité des sortilèges ou de l'empoisonnement est évidemment impossible à établir pour le chercheur. L'important réside plutôt dans la fréquence de l'évocation de ces causes d'échec, ou du moins de danger, par les commerçants "sudistes", qui exprime la conscience de la suspicion qui pèse sur toute réussite individuelle dans les sociétés lignagères méridionales.

estimé de la rotation, le niveau de sécurité, les tracasseries administratives et policières escomptées, la possibilité de réaliser un bénéfice supplémentaire en rapportant d'autres marchandises au retour. A niveau de prix égal entre Figuil et Bangui, elle se rend logiquement à Figuil, plus proche. Si l'écoulement est lent à Figuil, elle peut choisir de continuer jusqu'à Douala - le coût de transport par sac d'arachide depuis Moundou vers Douala ou Bangui est presque équivalent, de l'ordre de 6000 Fcfa. A Douala, Sola a l'habitude d'acheter des vêtements, pour environ un million de francs Cfa, qu'elle rapportera en avion au Tchad, et vendra à crédit aux femmes des cadres de Moundou - ce qui peut lui rapporter entre 1,5 et 2M de Fcfa, sur plusieurs mois. A Bangui, il est possible d'acheter du bois d'œuvre et des matériaux de construction (planches, chevrons, lattes). En 1998, elle a acheté pour 4,5 millions de Fcfa de matériaux divers, qui lui ont rapporté, une fois payés le transport et la douane, environ 1,5 millions de Fcfa. Mais au prix de longues tracasseries à la frontière et de difficultés à vendre. Du reste, d'après Sola, la motivation principale des commerçants d'arachide qui achètent du bois ne réside pas tant dans le bénéfice qu'ils en retirent que dans le souci de ne pas voyager avec de grandes quantités d'argent sur eux - les *zarguina*¹ ne volent pas les chargements de bois. Depuis Brazzaville, on peut également acquérir des vêtements, même si les prix en sont un peu moins attractifs qu'à Douala. Si les coupeurs de route existent indifféremment au Cameroun et en RCA, le risque est considéré comme supérieur dans ce dernier pays, surtout depuis la deuxième moitié des années 1990.

Par rapport au débat tchadien sur les rivalités entre originaires du nord et du sud, elle adopte des positions mesurées. Elle explique clairement l'engouement des sudistes pour le commerce, et notamment le sien, par l'injustice qui leur est faite pour l'accès à la fonction publique depuis les événements de 1979. En revanche, elle entretient de bonnes relations avec les autres commerçants musulmans, voyage et mange avec eux, peut leur venir en aide financièrement le cas échéant (avancer de l'argent) ou recevoir de l'assistance de leur part. Elle se plaint néanmoins des difficultés plus grandes qui sont faites aux Tchadiens non musulmans à la douane - côté camerounais, mais surtout côté tchadien - car les chefs des douanes sont presque toujours musulmans, et potentiellement plus compréhensifs avec leurs coreligionnaires.

¹ Nom donné en RCA aux coupeurs de route.

Les contours de ces grandes catégories d'acteurs commerciaux étant esquissés, il importe de rappeler l'indécision des limites qui les séparent. Si un petit commerçant considéré comme Mosso peut s'enhardir au point d'aller vendre une cargaison dans un pays voisin, et ainsi devenir exportateur, il n'est pas rare que des stockeurs habituels se fassent exportateurs, ou que des exportateurs se contentent de vendre sur le lieu de regroupement de leur marchandise, et ainsi procèdent à la manière des stockeurs. De même, l'activité des commis de charge, ou encore l'hypothèse d'un jeu des grands commerçants de N'Djaména¹, intervenant par l'intermédiaire des commerçants des villes de la zone soudanienne, peuvent contribuer à brouiller la perception apparemment simple du système commercial céréalier.

III L'organisation de l'espace arachidier : du Tchad méridional aux horizons sous-régionaux.

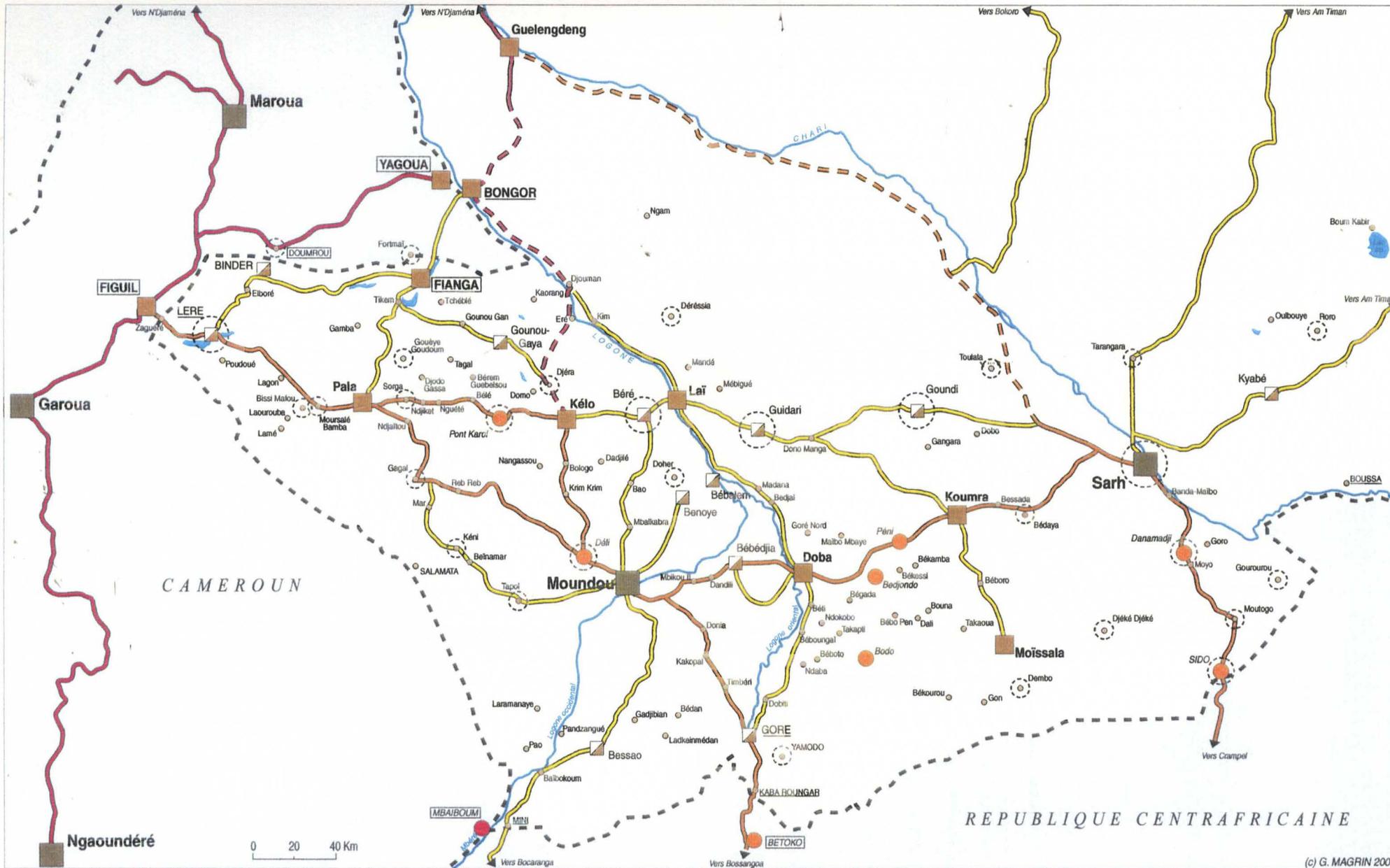
A/ Marchés hebdomadaires et organisation de l'espace.

De la même façon que le coton, culture formelle et encadrée par excellence, constitue un puissant facteur d'organisation de l'espace, avec ses pôles de production, ses centres de collecte hiérarchisés, ses lieux de transformation, ses axes d'évacuation, la filière informelle de l'arachide met en oeuvre, pratiquement à elle seule, une organisation de l'espace particulière. Les lieux de regroupement puis d'expédition du produit dessinent une trame relativement dense (cf. carte 4), qui traduit davantage la densité de la population que la capacité de la région à dégager des excédents agricoles, arachidières ou autres. Ainsi, les marchés sont relativement espacés dans la grande zone arachidière du sud-ouest, beaucoup plus rapprochés le long de la diagonale à fort peuplement qui va du pays Mousseye au haut Mandoul, en passant par Moundou, Doba, Koumra².

¹ Certains acteurs de l'encadrement évoquent parfois, sans citer d'exemple précis, l'intervention massive de grands commerçants de N'Djaména sur le commerce céréalier du sud du pays, lesquels agiraient sous couvert de commerçants locaux. Dans l'attente d'éléments plus concrets, on se contentera de ne pas accorder d'importance déterminante à ces pratiques, particulièrement pour ce qui concerne le commerce des arachides méridionales, qui intéressent moins N'Djaména que les pays limitrophes.

² Au nord d'une ligne Gounou-Gaya / Kélo / Béré / Laï, le riz se substitue à l'arachide comme base des échanges commerciaux.

Carte 4 : Les lieux de l'intégration commerciale : géographie des marchés



42

- Métropoles régionales : villes à rayonnement commercial étendu, qui met en jeu des produits diversifiés. Pôles d'exportation de produits industriels et agricoles, mais aussi pôles de consommation importants.
- Principaux marchés urbains permanents. Fonction de regroupement et de stockage des productions agricoles régionales, relais pour l'exportation.
- Marchés urbains secondaires, qui fonctionnent sur le mode des principaux marchés hebdomadaires ruraux.
- Principaux marchés hebdomadaires d'exportation. Entre septembre et mars, toujours plus de 100 tonnes de produits agricoles évacués par marché, soit directement pour l'exportation, soit vers les marchés urbains de la zone soudanienne.
- Grand marché hebdomadaire à produits manufacturés.

- Marchés hebdomadaires de regroupement, régulièrement desservis par des véhicules. 15 à 100 tonnes de produits évacués par semaine.
- Marché de bétail important
- BÉTOKO Marchés frontaliers
- FIGUIL Pôle dominant du binôme frontalier : niveau d'activité plus élevé, produits échangés plus valorisants
- LERE Pôle dominé, moins actif

- Routes goudronnées
- Route en voie de bitumage (1998-1999)
- Principales pistes à praticabilité permanente
- Principales pistes saisonnières
- Autres pistes

(c) G. MAGRIN 2000

L'organisation des marchés (cf. figure 7) obéit à une structure hiérarchisée, superposée à la trame de l'espace cotonnier. Le premier niveau est constitué d'une part par l'offre des producteurs au champ, d'autre part par les très nombreux micro-marchés de brousse. Ils se sont souvent développés, depuis quelques années, autour de points de vente de bili bili, qui jalonnent les pistes conduisant aux marchés plus importants. Les véhicules ne s'y arrêtent pas. Les simples marchés hebdomadaires de collecte sont desservis par un nombre plus ou moins restreint de véhicules - souvent deux à cinq camions de 7 tonnes de capacité (cf. planche 5a), mais parfois davantage, si leur situation sur un grand axe ou à proximité d'une aire de forte production le leur permet (cf. figure 6) - et essentiellement par des commerçants de type Mosso.

Figure 6 : Nombre moyen de véhicules sur trois marchés hebdomadaires de la zone soudanienne.

Marchés et véhicules / date (mois et année)	10 98	11 98	12 98	1 99	2 99	3 99	4 99	5 99	6 99	7 99	8 99	9 99	10 99	11 99
NANGASSOU 7 t à 12 t	2,5	3,5	4	4,3	3	3,3	1,8	1,5	1,3	0,2	0	0	0,3	3
KRIM KRIM 7 t à 12 t	6,7	6,2	4,5	4,8	4,5	4	4,5	4	3,5	3,3	3,4	6	6,4	8,5
PONT KAROL 7 t à 12 t 30 t	-	-	24 10	28 9,5	25 6	26 7,4	23 4,3	20 1,3	22 4	21 2,3	15 1,5	24 1,8	22 3,3	15 8

Source : enquêtes personnelles.

Le marché de Nangassou est situé en périphérie d'un des grands bassins arachidières, au sud ouest de Kélo (cf. carte 4). Entre octobre et mars, il est régulièrement fréquenté par 2 à 4 véhicules de 7 tonnes de capacité, basés à Kélo. A partir de février, le nombre de camions diminue avec l'activité du marché, qui s'interrompt totalement de juillet à octobre - où Nangassou se trouve totalement enclavé, inaccessible aux véhicules du fait de l'inondation des pistes durant la saison des pluies (cf. planche 5b). Ce rythme de fonctionnement est commun à la très grande majorité des marchés de ce type.

Le marché de Krim Krim se trouve dans une situation légèrement différente, dans la mesure où il bénéficie d'une situation plus favorable, sur le grand axe transversal à praticabilité permanente qui draine l'ensemble de la zone soudanienne du Tchad. Si les temps forts et les creux de l'activité commerciale sont les mêmes qu'à Nangassou - une forte animation d'octobre à janvier,

pour un étiage au coeur de la saison des pluies, en juillet août - la fréquentation du marché est nettement supérieure, avec 3 à 8 véhicules en moyenne chaque semaine. Il s'agit néanmoins toujours de véhicules de 7 à 12 tonnes, basés pour la plupart à Kélo, parfois à Moundou, et qui y transportent les produits agricoles pour le compte des commerçants urbains.

Aux niveaux supérieurs, plusieurs types de marchés jouent des rôles relativement interchangeable. Les grands marchés hebdomadaires ruraux (Pont Karol, Bodo, Bédjondo, Péni, Danamadji, Déli) drainent et évacuent chacun chaque semaine, entre septembre et avril, au moins une centaine de tonnes de produits agricoles, dont probablement les trois quarts sont constitués d'arachides. Le marché de Pont Karol est probablement le plus grand marché hebdomadaire de la zone soudanienne (cf. planche 3c). On y compte chaque semaine de 15 à près de 30 véhicules moyens porteurs (cf. figure 6), et de 1 à 10 gros porteurs, qui viennent pour moitié du Cameroun, pour moitié des villes tchadiennes, notamment Moundou. Ces grands véhicules se chargent à Pont Karol de produits agricoles - ils arrivent plus ou moins vides, avec au mieux des demis chargements de produits manufacturés - pour le compte de commerçants extérieurs. En revanche, les petits véhicules peuvent indifféremment évacuer les céréales vers l'extérieur ou les acheminer vers Pont Karol depuis des marchés hebdomadaire de niveau inférieur, ce qui rend délicate l'estimation des flux de sortie par jour de marché. Ceux-ci atteignent en tous cas plusieurs centaines de tonnes dans la période qui suit les récoltes.

Ainsi, la circulation des produits autour de ces marchés se révèle-t-elle plus complexe que dans les petits marchés hebdomadaires, qui sont de simples lieux de regroupement et d'expédition de l'offre. Les arachides qui y sont achetées par les grands commerçants sont en effet tantôt évacuées directement vers les lieux d'exportation, tantôt stockées, sur place ou dans les villes de la zone soudanienne, par les commerçants locaux ou urbains, dans l'attente d'une exportation ultérieure plus rémunératrice. Leur localisation se situe presque toujours sur un grand axe routier permanent permettant l'exportation, au débouché des grandes régions productrices : Pont Karol et Déli drainent le bassin arachidier sud-occidental, la concentration de marchés de ce type entre Bodo, Bédjondo et Péni correspond au très productif bassin du Mandoul ; Danamadji collecte l'arachide du sud-est de la zone soudanienne. Leur spécificité réside dans leur forte fréquentation par les commerçants étrangers, attirés par l'abondance de l'offre et le niveau des prix, inférieur à ceux des grands marchés urbains.

Planche 5 : Transport et rythmes commerciaux.

a/ Arrivée des commerçants "Mosso" sur un camion moyen porteur (7 tonnes). Ce type de véhicule joue un rôle central dans la collecte des denrées agricoles des petits marchés hebdomadaires locaux vers les marchés urbains ou les grands marchés hebdomadaires d'exportation. Marché de Bédjondo, octobre 1999.



b/ Piste d'accès au grand marché de Bodo, tout juste praticable en fin de saison des pluies (23 octobre 1999). L'état des pistes constitue un facteur déterminant du rythme d'activité des marchés hebdomadaires : les plus importants sont situés sur le grand axe permanent Sarh / Moundou / Cameroun.

Clichés : G. MAGRIN.



Les marchés urbains permanents des petites villes, qui s'animent essentiellement un jour par semaine (comme par exemple ceux de Moïssala, Bébalem, Gounou-Gaya ou Kyabé) remplissent approximativement les mêmes fonctions. Les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine et commerciale (Moundou, Sarh, et à un degré moindre Pala, Kélo, Koumra) également, mais avec un volume d'échanges largement supérieur (nombre de grands commerçants et capacités de stockage beaucoup plus élevés).

Figure 7 : Typologie des marchés et fonctions commerciales.

Niveau d'échange	Milieu	Transactions	Volume d'activité	Véhicules dominants
Producteur	Rural	<u>Toute saison</u> Producteur => Mosso	+	personnes, vélo, charrettes
Petit marché local de brousse	Rural	<u>Toute saison</u> Producteur => Mosso	+	personnes, vélo, charrettes
Marché hebdomadaire cantonal	Rural	<u>Toute saison</u> Producteur => Mosso	++	camions 7 t
Marché hebdomadaire régional	Rural	<u>Début de saison</u> Producteur => stockeur Mosso => stockeur Stockeur => exportateur	+++	- Gros porteurs
		<u>Fin de saison</u> Stockeur => exportateur	++	- camions 7 t
Marché hebdomadaire urbain	Urbain	<u>Début de saison</u> Producteur => stockeur Mosso => stockeur Stockeur => exportateur	++	camions 7 t
		<u>Fin de saison</u> Stockeur => exportateur	+	
Marché urbain permanent	Urbain	<u>Début de saison</u> Producteurs => stockeur Mosso => stockeur	+++	- camions 7 t
		<u>Fin de saison</u> Stockeur => exportateur	++	- gros porteurs
Centre du commerce régional	Urbain	<u>Début de saison</u> Producteurs => stockeur Mosso => stockeur Stockeur => exportateur	++++	- gros porteurs
		<u>Fin de saison</u> Mosso => détaillants Stockeur => exportateur	+++	- tous véhicules

Les marchés localisés à proximité des frontières présentent des situations particulières. Ils fonctionnent presque toujours en binôme avec un marché situé dans le pays voisin. Il est rare que ces binômes soient équilibrés. Dans presque tous les cas, un des pôles d'échange frontalier domine l'autre par le nombre et le dynamisme de ses commerçants, le volume et la nature de ses échanges (importance plus ou moins grande des produits manufacturés). Le marché de Fianga constitue pratiquement le seul exemple où le côté tchadien soit le plus dynamique - avec peut-être celui de Sido. Partout ailleurs, les marchés tchadiens sont dominés par des marchés Camerounais (Bongor par Yagoua, Léré par Figuil, Mini par Mbaïboum, Binder par Doumrou) ou Centrafricains (Goré par Bétoko), où l'abondance des biens manufacturés attire aussi les produits agricoles.

B/ Turbulences politiques et stabilité de la demande régionale.

1/ Horizons régionaux et obstacles commerciaux.

Si le commerce des arachides et celui des céréales relèvent d'une activité comparable¹, la différence notable entre les deux réside à la fois dans l'importance des quantités commercialisées - l'arachide représente probablement à elle seule 75% de ces échanges - et dans la destination des produits vendus : les céréales sont destinées majoritairement à l'approvisionnement des villes du sud tchadien, parfois à celui de N'Djaména, tandis que les arachides sont principalement exportées vers les pays de la sous-région. Dans un pays encore sous-urbanisé, l'échelle régionale apparaît comme le niveau le plus stimulant pour le secteur du vivrier marchand.

Dans le contexte de crise que traverse la zone soudanienne à partir du milieu des années 1980, en effet, l'expression de plus en plus sensible d'une demande sous-régionale va être à l'origine de la hausse des prix et donc du boom arachidier. Cette demande émerge à la fin des années 1970. Elle résulte de la croissance des économies rentières des pays côtiers de la sous-région, qui s'accompagne d'une explosion urbaine, dans des pays comme le Nigeria, le Cameroun, le Congo ou le Gabon. L'arachide sahélienne est partout préférée aux arachides produites dans la zone forestière, dont le séchage ne garantit pas d'aussi bonnes qualités de conservation.

¹ Les "commerçants de céréales" traitent en fait tous les produits agricoles secs conditionnés en sacs d'un volume de 100 litres, soit les céréales *stricto sensu*, mais aussi les produits oléagineux (arachides, sésame) ainsi que les haricots.

Sur le plan des débouchés commerciaux, le sud du Tchad est intégré à un espace régional structuré par des réseaux marchands transfrontaliers, comprenant le Cameroun, le Nigeria, la RCA, mais aussi des pays plus éloignés comme le Gabon, le Congo, voire l'ex-Zaïre. Les flux peuvent s'orienter et se réorienter au gré des conjonctures politiques et économiques de ces différents pays¹. Au cours des années 1990, il est remarquable que la demande arachidière soit demeurée stable à un niveau élevé, malgré la déstabilisation profonde de l'Afrique centrale forestière (guerres civiles de 1992-93 et 1997-98 au Congo Brazzaville, mutineries de 1996-1997 en RCA, effondrement du Zaïre depuis 1997). Pour autant, la dévaluation du Franc Cfa de janvier 1994 a permis de préserver l'équilibre du marché, en stimulant la demande du Cameroun : le regain de compétitivité de la filière cotonnière a conduit les producteurs à délaisser les autres spéculations, notamment l'arachide, alors que sa consommation ne faiblissait pas.

2/ Les productions d'arachide moins dynamiques du Cameroun et de la RCA.

La production arachidière du nord du Cameroun, dont les bassins les plus productifs se concentrent autour de Mokolo, à l'ouest de Maroua d'une part, et dans la région de Ngong, au sud de Garoua d'autre part (cf. carte 5), a augmenté beaucoup moins vite que la consommation au cours des années 1960 à 1980. Le niveau des prix comme les incitations de l'encadrement ont amené les paysans à privilégier la culture du coton, et, en matière de vivrier marchand, le maïs. Le pays, auparavant exportateur vers le Tchad et surtout le Nigeria, est devenu importateur régulier dès la fin des années 1980. L'essentiel des échanges arachidières se réalise aujourd'hui dans un cadre informel : après la fermeture des huileries de la SODÉCOTON et de la COTONTCHAD, au cours des années 1980, l'usine de la Chococam de Douala constitue le seul débouché industriel de l'arachide régionale - pour une consommation annuelle de 1000 tonnes en 1995².

En RCA, de même, la culture de l'arachide, dont les deux bassins de production principaux sont situés dans l'Ouham Pendé et l'Ouham, de Paoua à Bozoum et de Bossangoa à Batangafo (cf. carte 5), a peu profité de l'augmentation de sa consommation. Alors que l'intégration commerciale de l'agriculture vivrière semble beaucoup

¹ ARDITI C., HARRE D., IGUE J.O., *Échanges régionaux, commerce frontalier et échanges marchands en Afrique de l'Ouest, Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord Cameroun*, Club du Sahel, CILLS, 1990.

² DIMANCHE Ph., FUSILLIER J.L., *La filière arachidière et les perspectives en matière de sésame*, programme cultures vivrières paysannes du projet Garoua (Cameroun), CIRAD-IRAD, novembre 1995, p. 8.

moins poussée qu'au Cameroun ou même qu'au Tchad - en témoigne la rareté des marchés hebdomadaires non frontaliers, et leur atonie singulière pour le voyageur habitué à l'effervescence des marchés du Tchad méridional -, en d'autres termes, alors que la révolution du vivrier marchand ne semble pas s'être amorcée¹, le maïs et les agrumes ont constitué les spéculations agricoles les plus valorisées par les paysans au cours des dernières décennies.

3/ Arachides et marchés régionaux de l'huile.

- Par ailleurs, alors que le Tchad et le Cameroun sont à peu près autosuffisants en huiles alimentaires, entre les productions d'huile de coton de la COTONTCHAD et de la SODÉCOTON (Moundou, Maroua et Garoua), les huiles d'arachide artisanales et surtout, pour le Cameroun, les productions d'huile de palme industrielle du sud (Douala), la Centrafrique importe des quantités importantes d'huiles de provenances diverses. La consommation d'huile constitue donc un des éléments constitutifs de la demande centrafricaine en arachides tchadiennes. Des observations sur le marché de Bangui menées en janvier 2000 ont montré la coexistence de nombreuses huiles différentes, à des prix très voisins (cf. figure 8).

En fonction des possibilités des transports et des aléas des différentes productions - interruption des relations avec le Soudan pendant la saison des pluies, rupture d'approvisionnement en huiles de coton pendant les intercampagnes - les prix de l'huile sont susceptibles d'assez fortes fluctuations, de même que la disponibilité des différents types d'huile sur le marché varie. Des flux relativement importants - mais difficile à quantifier - d'huile d'arachide sont dirigés du Tchad méridional vers Bangui, en fûts de 200 litres. De même, des tourteaux sont également importés du Tchad - reconnaissables à leur forme ronde, alors que ceux produits à Bangui sont en forme de fuseau - mais en petite quantité. Pillés et mélangés avec du piment, ils servent à la préparation des grillades de viande sur les marchés de Bangui.

¹ La recherche des causes de cette situation justifierait à elle seule une étude approfondie. On peut néanmoins proposer quelques hypothèses explicatives, parmi lesquelles la faiblesse des traditions proprement agricoles en milieu de chasseurs cueilleurs, ou encore la possibilité de se procurer des ressources monétaires extra-agricoles (par la chasse, la cueillette ou la recherche des diamants...).

Figure 8 : Prix et origine des huiles sur le marché Sambo, au Km5, à Bangui, le 14 janvier 2000.

Type	Lieu de fabrication	Marque	Prix en Fcfa / l
Huile de coton	Bangui	Soleil d'or (Husaka)	900 ou 1000
	Moundou	Din Cotontchad	1175 (bouteille) 1000 (fût)
	Maroua ou Garoua	SODÉCOTON	1000 (fût)
Huile de palme brute	Bangui ?	-	750
Huile de palme industrielle	Douala	Mayor	1150
Huile d'arachide artisanale	Bangui (avec arachides du Tchad) Sud Tchad (Sarh)	-	1000
Huile d'arachide industrielle	Soudan	Baraka	1000
Huile végétale	Douala	Mayor	1150
	France	Lesieur	1100

Source : observations personnelles.

Quoi qu'il en soit, le niveau des prix de l'arachide en RCA et l'intensité de la concurrence suffisent à dissuader une production industrielle d'huile d'arachide locale. La SIPAD¹ s'y était un moment essayée. Privatisée en 1988, elle a été remplacée par l'HUSACA², qui n'a produit en 1999 que 200 000 litres d'huile de coton, à partir des graines fournies par la SOCOCA³. La diminution progressive de la production et les difficultés de la société cotonnière, au cours des dernières années, rendent la production très inférieure au potentiel. On peut néanmoins imaginer qu'une éventuelle disparition de la filière cotonnière centrafricaine aurait pour conséquence une augmentation des importations d'huile, qui serait de nature à soutenir la demande et donc les cours régionaux de l'arachide. De même, les difficultés actuelles des sociétés cotonnières tchadiennes et camerounaises et les incertitudes qui pèsent sur le devenir des filières pourraient également ouvrir des espaces nouveaux aux différents produits issus de la filière de l'arachide.

¹ Société industrielle de produits alimentaires pour le développement.

² Huilerie savonnerie centrafricaine.

³ Société cotonnière centrafricaine.

C/ Les voies de l'arachide : flux et ruptures de charge.

1/ Le sud tchadien entre trois influences commerciales.

A partir des principaux lieux de regroupement et de collecte, l'exportation des arachides du Tchad méridional met en jeu des flux d'orientation changeante (cf. carte 5). Les destinations des flux d'arachides de la zone soudanienne du Tchad montrent comment le Tchad méridional est traversé par une ligne de partage des influences commerciales. Il fonctionne comme un espace charnière entre l'Afrique centrale forestière et l'Afrique plus occidentale. Cette situation s'observait déjà dans les années 1950¹. Sa pérennité s'explique par celle de l'enclavement, par l'absence d'infrastructure routière capable de concentrer une polarisation forte. Ainsi, à la fin des années 1990, la zone soudanienne apparaît partagée entre les zones d'influence de N'Djaména - qui concerne cependant moins l'arachide que le riz, le taro, le manioc, le mil ou les mangues - et celle du Cameroun et de la RCA (cf. carte 5). La région du haut Mandoul, qui est probablement le principal bassin arachidier du Tchad méridional, apparaît soumise à la triple influence de ces deux pays limitrophes et de la capitale tchadienne.

2/ Répartition des flux et rôle des grands marchés frontaliers.

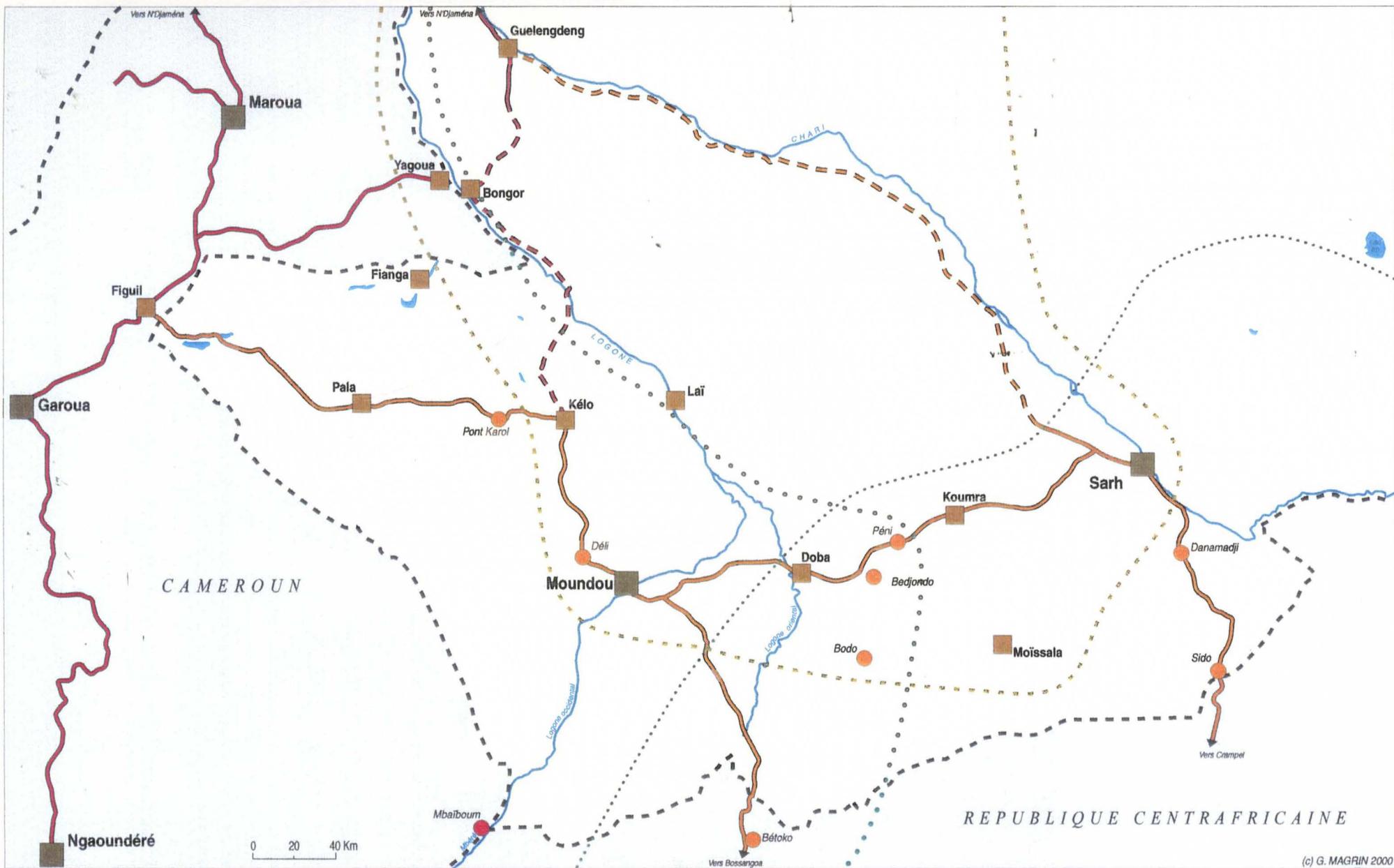
Au début des années 1990, sur un volume d'exportation estimé entre 25000 et 30000 tonnes, on estimait que plus de la moitié des arachides exportées étaient dirigées vers la RCA et le Congo, à partir de Moundou - via Goré -, mais surtout à partir de Sarh². Depuis, la part du Cameroun semble avoir considérablement augmenté dans ces flux, au point d'en représenter peut-être les deux tiers³. Il est difficile de savoir dans quelle mesure les troubles politiques qui déstabilisent depuis l'Afrique centrale forestière interviennent pour rendre compte de cette réorientation.

¹ Voir SAUTTER G., "Les liaisons entre le Tchad et la mer : essai d'analyse géographique d'une situation de concurrence dans le domaine des transports", in *Bulletin de l'association des géographes français* n°286-287, 1959.

² USAID, *op. cit.*, p. 30.

³ PASR, *op. cit.*, p. 17.

CARTE 5 : AIRES D'INFLUENCE COMMERCIALES ET DRAINAGE DES PRODUITS AGRICOLES



5 2

- Métropoles régionales : villes à rayonnement commercial étendu, qui met en jeu des produits diversifiés. Pôles d'exportation de produits industriels et agricoles, mais aussi pôles de consommation importants.
- Principaux marchés urbains permanents. Fonction de regroupement et de stockage des productions agricoles régionales, relais pour l'exportation.
- Principaux marchés hebdomadaires d'exportation. Entre septembre et mars, toujours plus de 100 tonnes de produits agricoles évacués par marché, soit directement pour l'exportation, soit vers les marchés urbains de la zone soudanaïenne.
- Grand marché hebdomadaire à produits manufacturés
- Aire d'influence commerciale étendue de NDjaména (en saison sèche seulement : de novembre à mai)
- Toute l'année, le long des grandes pistes, aire d'influence commerciale :
 - du Cameroun
 - de la République Centrafricaine
- Routes goudronnées
- Route en voie de bitumage (1998-1999)
- Principales pistes à praticabilité permanente
- Principales pistes saisonnières

(c) G. MAGRIN 2000

A partir de Pont Karol, les arachides empruntent deux voies différentes. La plus importante - parce que praticable dès le début de la saison, en septembre - mène à Figuil par le grand axe permanent de Léré. A mesure qu'avance la saison sèche, néanmoins, l'axe Fianga - Maroua prend de plus en plus d'importance. Ceci est à mettre en relation avec le dynamisme des commerçants de Maroua, qui complètent sur le marché tchadien leurs achats réalisés dans la région de Mokolo, afin de pouvoir exporter, en fonction des opportunités du marché, soit vers N'Djaména, soit, rarement, vers le Nigeria, soit, le plus souvent, vers les marchés du sud du pays. Mais cela s'explique aussi par des éléments plus conjoncturels : les autorités douanières et policières ont ces dernières années la réputation d'être plus accommodantes du côté de Fianga. Par ailleurs, dès que l'axe Pont Karol / Fianga devient praticable, le passage par la route goudronnée Yagoua / Kaélé / Figuil est jugé préférable par certains transporteurs à l'itinéraire Kélo / Pala / Léré, dont la remise en état après la saison des pluies est aléatoire.

Du côté du Cameroun, des marchés frontaliers très importants régulent le fonctionnement des deux grands axes d'exportation. Si Léré et surtout Fianga fonctionnent comme des marchés frontaliers classiques¹, la ville de Figuil occupe une position essentielle et très originale dans les échanges arachidières entre le Tchad et le Cameroun. Elle constitue le lieu de rupture de charge entre l'axe goudronné méridien du Nord Cameroun et l'axe permanent est/ouest qui draine et irrigue la zone soudanienne du Tchad. L'essentiel de l'offre et de la demande d'arachide des grands commerçants tchadiens et camerounais s'y rencontre : en effet, les Tchadiens qui partent vendre directement dans les marchés de consommation étrangers, comme les Camerounais qui se rendent sur les marchés tchadiens pour acheter, sont très minoritaires.

La confrontation de l'offre et de la demande ne se tient pas dans un marché à proprement parler, mais chez un particulier tchadien, qui possède cinq grands entrepôts². Autour de sa "Cabine téléphonique du grand stock des arachides" s'affairent de nombreux dockers, qui chargent et déchargent les camions gros porteurs, des commerçants de Garoua, de Yaoundé, de Douala ou de Bafoussam (cf. planche 6 a et b).

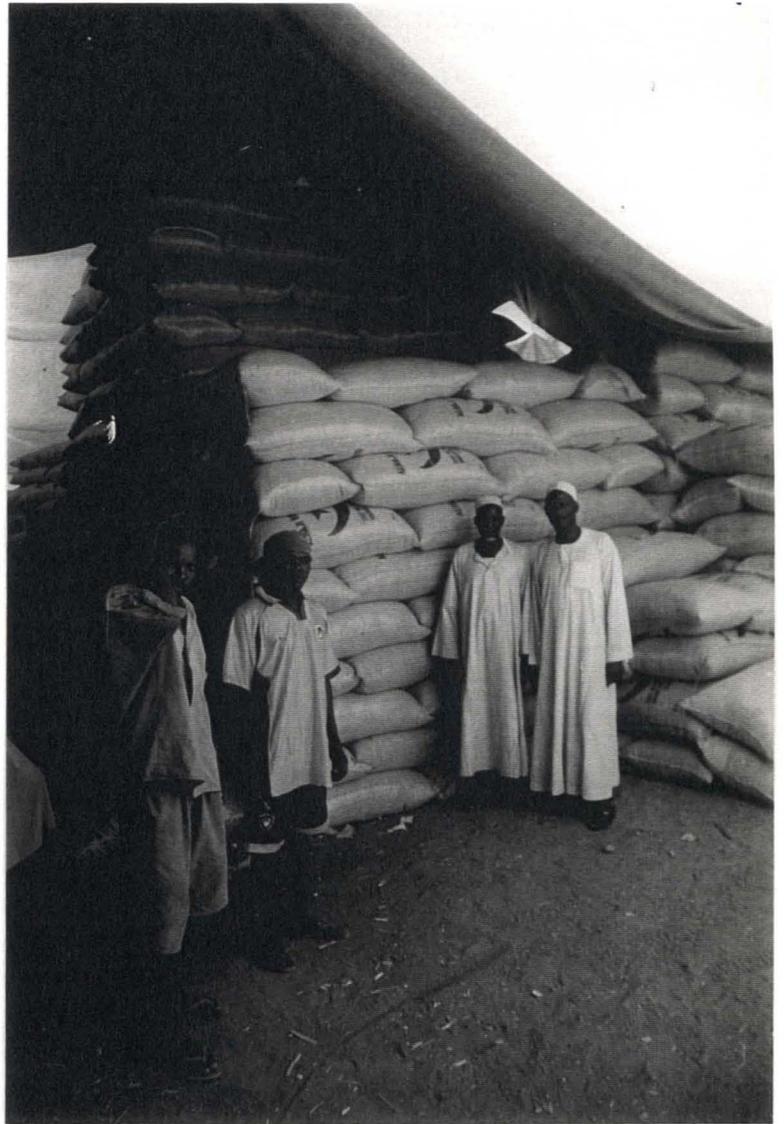
¹ ARDITI C., HARRE D., IGUE J.O., op. cit., pp. 21-23. —

² Pour une capacité totale d'environ 8500 sacs. Un autre particulier possède également des entrepôts, de capacité légèrement inférieure, mais ils sont largement sous-utilisés.

**Planche 6 : Figuil, place centrale
du commerce des arachides entre
le Tchad et le Cameroun.**

Dockers et commerçants dans un des
entrepôts d'El Hadj Abderaman. Autoür
de la cabine téléphonique du grand stock
des arachides, les entrepôts détenus par
ce particulier tchadien constituent le lieu
de confrontation par excellence de l'offre
des produits agricoles du Tchad
méridional et de la demande
camerounaise. L'arachide constitue de
loin le principal objet d'échange. Figuil,
décembre 1999.

Clichés : G. MAGRIN.



CARTE 6 DE LA SAVANE AUX VILLES DE LA ZONE FORESTIERE : LES FLUX REGIONAUX DE L'ARACHIDE



(c) G. MAGRIN 2001

Le propriétaire des lieux offre un ensemble de services, qui vont du stockage des sacs d'arachides à l'hébergement des commerçants, en passant par la circulation de l'information (par le téléphone et la présence permanente de nombreux commerçants de la filière) ou la sécurisation de l'argent des transactions dans un coffre fort. Il reçoit également de l'argent pour réaliser des achats pour d'autres commerçants, contre une commission. Entre février 1998 et janvier 1999¹, environ 102000 sacs, remplis à 95% d'arachides (le reste étant composé de haricot, et plus rarement de sésame) ont transité par ses entrepôts, soit entre 8000 et 10000 tonnes².

La circulation des arachides du nord au sud du Cameroun, puis de Douala au Gabon est assurée dans une large mesure par les grands commerçants Camerounais - les expéditeurs sont les Foulbé du Nord Cameroun, les acheteurs des commerçants méridionaux, notamment Bamiléké. En revanche, l'essentiel du commerce arachidier vers la Centrafrique et le Congo est le fait de commerçants musulmans, le plus souvent d'origine tchadienne, installés à Bangui, Brazzaville et parfois Kinshasa. A Bangui, une dizaine de ces grands commerçants tchadiens contrôlent l'essentiel du marché de gros de l'arachide, à partir de dépôts situés au marché principal de Sambo, au kilomètre 5. Les liens familiaux jouent un rôle important dans l'acheminement des marchandises, que ce soit sur la totalité ou simplement sur une partie du parcours - une même famille peut commercer de Sarh à Kinshasa, tandis qu'un autre réseau familial ne fonctionnera qu'entre Bangui et Brazzaville.

Au-delà des destinations principales camerounaises et centrafricaines, des quantités relativement importantes d'arachides tchadiennes parviennent à Brazzaville, et peut-être davantage encore à Libreville. Les arachides consommées au Gabon sont acheminées en faible part par des commerçants Tchadiens installés à Brazzaville, mais surtout depuis le Cameroun, à partir du port de Douala. Le développement de flux maritimes réguliers entre Libreville et Douala, à partir de 1992-93 - provoquée par la fermeture de la frontière terrestre entre les deux pays à cette époque - a diminué les coûts de transport, facilité le déplacement des commerçants, et ainsi élargi l'accès du marché gabonais aux

¹ D'après la consultation des registres d'El Hadj Abderaman à Figuil, en novembre 1999.

² En considérant que les sacs employés, d'un volume de 100 litres, contiennent entre 80 et 100 kg de grain.

produits camerounais, mais aussi aux arachides tchadiennes¹. La dévaluation du franc Cfa de janvier 1994 n'a pu que confirmer et amplifier ses flux vivriers vers la capitale gabonaise.

La consultation des registres de la SOCATRAF² permet d'estimer avec plus de précision les flux récents vers les deux villes du Stanley Pool - Brazzaville en consommant probablement la plus grande partie (cf. figure 9).

Figure 9 : Exportations d'arachides de Bangui vers Brazzaville.

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Tonnage	1089	1214	1008	2089	1830	1927	1568	2845	2239	1132

Source : SOCATRAF, Bangui, janvier 2000.

Toujours compris entre 1000 et 3000 tonnes, l'évolution de ces flux, très irrégulière, se laisse difficilement interpréter. Tout au plus peut-on constater que les troubles politiques de 1993 et 1998 ne semblent guère avoir d'impact significatif sur ces échanges. Les variations au cours de l'année du rythme mensuel des exportations se laisse en revanche mieux comprendre (cf. figure 10).

Figure 10 : Rythme mensuel des flux d'arachides entre Bangui et Brazzaville en 1999.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Tonnage	75	0	0	0	0	1	143	37	240	153	296	187

Source : SOCATRAF, Bangui, janvier 2000.

Il est intéressant de constater que la période de rupture de l'activité ne correspond en rien à celle observée sur les marchés d'exportation du Tchad. En effet, le facteur déterminant qui intervient ici est le niveau de l'Oubangui - puisque l'intégralité des flux d'arachide entre Bangui et Brazzaville emprunte la voie fluviale. Lors de l'étiage, de février à mai juin, la circulation s'arrête sur le fleuve. Les échanges reprennent aussitôt après, dès juillet. Les commerçants ayant réalisé suffisamment de stocks à Bangui - car en juillet, il est difficile de circuler entre Sarh et la RCA - peuvent bénéficier de conditions de prix extrêmement favorables sur le marché de Brazzaville, où l'on peut écouler l'arachide rouge à près de 70000 Fcfa le sac.

¹ Voir MAGRIN G., *L'approvisionnement vivrier de Libreville (Gabon)*, IGAD, mémoire de maîtrise de l'université de Paris I, juin 1994, 220 p.

² Société Centrafricaine de Transport Fluvial.

3/ Le problème des transports : une contrainte assez bien intégrée.

La lenteur de l'intégration régionale en Afrique centrale contraste avec les réussites ouest-africaines. Elle souligne la crise des États et des économies, peut-être davantage que l'artificialité d'une construction où l'indigence des communications, en empêchant le jeu des complémentarités, ôterait tout son sens à l'idée d'intégration. Malgré des difficultés, la filière arachidière témoigne de l'existence de solidarités économiques fortes entre certains de ces espaces. Le différentiel de prix produit par la vigueur de la demande sous-régionale est suffisamment stimulant pour permettre un fonctionnement efficace de la filière, malgré toutes les difficultés du transport à longue distance.

Celles-ci sont dans l'ensemble bien connues. L'état des pistes ne constitue un obstacle sérieux qu'au Tchad, immédiatement après la récolte, où seule la grande piste est/ouest est praticable, dans des conditions parfois périlleuses pour les véhicules lourds, en fonction du niveau d'entretien de la piste - calamiteux en 1998 et 1999. Au Cameroun, en RCA, les grands axes menant aux marchés de consommation sont dans l'ensemble correctement tenus. Le problème de l'insécurité, lié à l'apparition du phénomène des coupeurs de route à la fin des années 1980, ne suffit pas à entraver les échanges. Il suscite néanmoins des adaptations des pratiques commerciales, les commerçants évitant de voyager par la route après la vente de leurs arachides, ou sécurisant leur capital commercial dans des marchandises peu susceptibles d'être volées.

Enfin, le montant des taxes sans base légale prélevées par les différentes autorités (douane, gendarmerie, etc...) se répercute logiquement sur le prix du transport., mais sans peser non plus de façon décisive sur la rentabilité de ce commerce. Depuis le 1^{er} janvier 1998, dans le cadre de la CEMAC¹, les produits agricoles comme l'arachide sont théoriquement totalement exemptés de droits de douane, en application d'un tarif préférentiel sur les produits du cru tombé progressivement à 0%. Généralisé en Afrique, ce problème des prélèvements incontrôlés effectués par les agents de l'État a perdu de son intensité au Tchad, par rapport au début des années 1990, où le contexte d'insécurité politico-militaire légitimait un racket à grande échelle de tous les usagers de la route. Malgré ces obstacles, donc, la commercialisation des arachides tchadiennes vers les pays de la sous-région s'est développée, animée par un tissu dynamique de commerçants et de transporteurs.

¹ Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Il serait intéressant à cet égard de s'interroger sur le changement de la place de l'arachide dans l'économie des transports depuis les années 1950-1960. La compétitivité de l'arachide tchadienne sur les marchés aéfiens résidait à l'époque dans sa nature de frêt retour, en complément de produits manufacturés qui assuraient seuls la rentabilité du transport¹. La facilité que les commerçants reconnaissent aujourd'hui à trouver des véhicules pour charger leur marchandise pourrait suggérer un changement de statut de l'arachide, dont le transport ne serait plus subordonné à celui des produits manufacturés. Le différentiel de prix de l'arachide entre le Tchad et les principaux marchés de consommation semble ainsi s'accommoder de l'existence d'un prix de transport relativement élevé.

Conclusion.

Le couple coton / arachide dans les savanes d'Afrique centrale.

L'essor récent de la culture et surtout de la commercialisation des arachides au sud du Tchad peut être lue comme la valorisation la plus efficace des potentialités agricoles régionales, dans un contexte d'enclavement persistant et de crise de la filière cotonnière. La relation entre la culture du coton et celle de l'arachide se révèle néanmoins complexe : l'arachide du Tchad méridional ne se pose guère en concurrente du coton, mais bien davantage en culture de rente alternative ou complémentaire, permettant d'atténuer les effets des crises alimentaires ainsi que ceux de la baisse des revenus cotonniers. Cette relation varie cependant en fonction des différentes situations nationales. Du Tchad méridional au Nord Cameroun, le coton et l'arachide semblent connaître des évolutions croisées. L'arachide du Nord Cameroun, introduite comme culture de rente à l'époque coloniale, semble de plus en plus éclipsée par le coton, mais aussi par d'autres spéculations plus rentables relevant du vivrier marchand, comme le maïs. Au Tchad en revanche, la culture cotonnière, de très ancienne implantation, semble particulièrement fragilisée, alors que l'arachide connaît un engouement remarquable, presque indépendamment de l'action de l'encadrement. En RCA, l'arachide n'a pas été utilisée, jusqu'à présent, comme alternative à la crise cotonnière, pourtant plus profonde qu'ailleurs.

¹ Voir SAUTTER G., *Le chemin de fer Bangui Tchad dans son contexte économique régional*, op. cit., p. 257.

Un produit phare de l'intégration régionale.

La commercialisation des arachides constitue ainsi un puissant facteur d'intégration sous-régionale du Tchad méridional, qui continue de fonctionner comme une charnière entre l'Afrique de l'ouest guinéenne et l'Afrique centrale forestière. En l'absence de réalisations routières significatives permettant un désenclavement de la zone soudanienne du Tchad, l'intensification des flux arachidières au cours des deux dernières décennies témoigne de la vigueur et de la stabilité de la demande régionale, dont la pérennité semble garantie par la diversité spatiale des débouchés. Les grands projets de réalisation routière - les routes goudronnées N'Gaoundéré / Moundou et N'Djaména / Moundou - ne feront que faciliter ces flux. Mais l'arachide ne profite pas seule de ces dynamiques. L'aire du vivrier marchand au Tchad méridional, inaugurée par l'arachide pour des horizons commerciaux sous-régionaux, tend de plus en plus à concerner d'autres produits agricoles, à la faveur de la croissance des villes du Tchad méridional, de N'Djaména, et de l'amélioration des communications entre elles.

Perspectives de recherche et application au développement.

Les deux obstacles identifiés dans les années 1970 au développement de la filière de l'arachide tchadienne, à savoir la médiocrité des semences et les difficultés de commercialisation ont été levés en grande partie. Si de nouvelles améliorations sont toujours possibles en matière semencière, la diffusion de variétés améliorées a atteint un niveau acceptable. Une meilleure valorisation des exportations pourrait néanmoins être recherchée, par exemple en proposant de nouvelles variétés rouges riches en huile, très demandée sur les marchés de la Centrafrique et des deux Congo.

De même, la révolution en cours du vivrier marchand, dont l'arachide constitue le moteur au Tchad méridional, n'a été rendue possible que par le remarquable dynamisme des commerçants du secteur informel. Jusqu'à une période récente¹, toutes les tentatives d'intervention de l'encadrement dans l'organisation des filières reposaient sur la mise en place de structures de commercialisation de type coopérative, sensée concurrencer les commerçants, toujours

¹ Voir par exemple, dans le secteur des pêches, PAIRAULT C., *Retour au pays d'Iro*, Karthala, 1994, pp. 228-231.

désignés comme des exploiters du labour paysan. Avec une belle régularité, toutes ces expériences connaissaient des échecs retentissants.

Il est illusoire, à notre sens, de ne concevoir une valorisation des productions vivrières que *contre* l'activité des commerçants. Au contraire, des possibilités d'amélioration de la filière pourraient être recherchées du côté de formes contractuelles d'organisation, où producteurs organisés et commerçants trouveraient également leur compte. Le travail de recherche pourrait commencer par un recensement des expériences de ce type existant au Tchad¹, ainsi que par une réflexion sur l'applicabilité au Tchad méridional des formes plus élaborées d'organisation des filières en place dans certains autres pays africains.

Enfin, les travaux sur la valorisation des produits issus de la transformation artisanale de l'arachide devraient prendre d'autant plus d'importance que la fragilisation des filières cotonnières risque de conduire à une diminution des productions d'huile de coton, et donc à une hausse de la demande en huile d'arachide. Il y aurait probablement intérêt à prendre en compte, dans des études techniques sur la transformation ou le conditionnement des produits dérivés de l'arachide, les dimensions éminemment régionales de cette filière.

¹ Des initiatives intéressantes ont vu le jour dans la deuxième moitié des années 1990 pour le taro du pays Kim, mais également pour l'arachide, dans la région de Goundi.

Bibliographie succincte :

ARDITI C., *Économie et politiques céréalières dans la zone sahélienne - l'exemple du Tchad*, Amira, brochure n°60, Paris, août 1991, 63p.

ARDITI C., "Islam, État et commerce au Tchad", in LABAZÉE P., GRÉGOIRE E., *Grands commerçants d'Afrique de l'ouest*, Karthala, 1993, pp. 175-220.

ARDITI C., HARRE D., IGUE J.O., *Échanges régionaux, commerce frontalier et échanges marchands en Afrique de l'Ouest, Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigeria et le Nord Cameroun*, Club du Sahel, CILLS, 1990, 100 p.

CABOT J., *Le bassin du Moyen Logone*, Paris, 1964, 327 p.

COUTY Ph., "La structure des économies de savane africaine", in *Cahiers ORSTOM*, série sciences humaines, 1968a, vol. V, n°2, pp. 23-43.

DÉTARD J.F., *Le marché du transport des céréales au Tchad et ses imperfections*, Ecole nationale des Ponts et Chaussées, AFVP, sept. 1992, 46 p. et annexes.

DIMANCHE Ph., FUSILLIER J.L., *La filière arachidière et les perspectives en matière de sésame*, Rapport de mission d'appui au programme cultures vivrières paysannes du projet Garoua (Cameroun), CIRAD-IRAD, novembre 1995, 145 p.

GAIDE M., "Au Tchad, les transformations subies par l'agriculture traditionnelle sous l'influence de la culture cotonnière", in *L'agronomie tropicale*, 1956, pp. 597-623 et 707-731.

KASBOUI MBAYNELOUM, maîtrise de géographie consacrée au marché de Pont Karol, université de N'Djaména - PRASAC, 2000 (en préparation).

MAGRIN G., L'approvisionnement vivrier de Libreville (Gabon), Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), Université de Paris I, mémoire de maîtrise, juin 1994, 220p.

MAGRIN G., *Des famines au " Tchad utile " - Réflexions sur les relations entre culture cotonnière et sécurité alimentaire dans la zone soudanienne du Tchad*, PRASAC - Observatoire du développement, juin 1999, 87p.

MAHAMAT A. D., ASSEGNINOU S., " Développement de l'arachide au Tchad ", in *Revue scientifique du Tchad*, vol. III, n°1, 1993, pp. 36-38.

MBAYHOUEDEL K., *Recensement sur les unités de transformation artisanale à Moundou, Pala et Sarh*, ITRAD-PRASAC, décembre 1999, 26p.

MBAYHOUEDEL K., GUELEM M.H., *Diagnostic sectoriel sur quelques unités de transformation artisanale dans la ville de Pala*, ITRAD-PRASAC, décembre 1999, 33p.

MOLIN J.M., " L'opération arachide au sud Tchad ", in *Oléagineux*, vol. 39, n°12, décembre 1984, pp. 587-592.

ONDJÉ DIDÉO, maîtrise de géographie consacrée au marché hebdomadaire de DANAMADJI, université de N'Djaména - PRASAC, 2000 (en préparation).

PROJET D'APPUI AUX STRUCTURES RURALES (PASR), *Mission d'appui - Filières agricoles. Cas de l'arachide*, rapport de fin de mission, septembre 1999, non paginé.

REP TCHAD, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DES TRANSPORTS, *Étude des possibilités de développement de la culture arachidière, Annexe au Rapport général sur le développement agricole intégré du Sud - Tchad*, décembre 1976, 70p.

SAUTTER G., *Le chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional, Étude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le nord de l'Oubangui*, Bangui, SCECFBT, Université de Strasbourg, 1958, 325 p.

USAID, (CAPRIO G., WEST W., MASSINGAR T., MALLOT SANDA I.), *Vue d'ensemble sur l'exportation des produits agricoles du Tchad*, N'Djaména, février 1994.

Table des illustrations :

CARTES

- Carte 1 : p. 4 Localisation
Carte 2 : p.14 Évolutions de la géographie arachidière.
Carte 3 : p.15 Les bassins arachidières.
Carte 4 : p.42 Géographie des marchés.
Carte 5 : p.52 Aires d'influences commerciales.
Carte 6 : p.55 Les flux régionaux de l'arachide tchadienne.

PLANCHES

Planche 1 : p.12 Variétés et cultures nouvelles.
a/ Champ d'arachide de décrue à Léré.
b/ Détaillantes à Bédjondo vendant des arachides de variété précoce, rouge et tardive.
c/ Arachide précoce et "délavée" (manipintar).

Planche 2 : p.22 Transformation et produits dérivés.
a/ Décortiqueuses mécaniques.
b/ Vendeuse de produits dérivés à Bédjondo.
c/ Moulin manuel à pâte d'arachide à Danamadji.

Planche 3 : p.30 Arachide et encadrements.
a/ Stockage d'arachide dans une banque de céréales villageoise à Boh Ndokobo (Doba).
b/ Ticket de soin de l'hôpital de Goundi.
c/ L'animation du marché de Pont Karol.

Planche 4 : p.38 Grands commerçants de céréales.
a/ Abakar Issa Adam dans son magasin de Sarh.
b/ "Sola" de Moundou, sur le port de Bangui.

Planche 5 : p.45 Transport et rythmes commerciaux.
a/ Arrivée d'un camion 7t au marché de Bédjondo.
b/ Piste d'accès au marché de Bodo, en fin de saison des pluies.

Planche 6 : p.54 Figuil, place centrale du commerce régional des arachides.
a/ Dockers et commerçants dans un des entrepôts d'El Hadj Abderaman.
b/ Pancarte annonçant la "cabine téléphonique du grand stock des arachides".

FIGURES

- Figure 1 : p. 9 Évolution des productions d'arachides, de céréales et de coton.
- Figure 2 : p. 10 Évolution des indices de production.
- Figure 3 : p. 11 Part de la production d'arachides commercialisée.
- Figure 4 : p.20 Les noms des arachides.
- Figure 5 : p.26 Revenus moyens du coton et de l'arachide.
- Figure 6 : p.43 Nombre de véhicules sur 3 marchés hebdomadaires.
- Figure 7 : p.46 Typologie des marchés et fonctions commerciales.
- Figure 8 : p.50 Prix et origine des huiles à Bangui.
- Figure 9 : p. 57 Évolution des exportations d'arachides de Bangui vers Brazzaville (1990-1999).
- Figure 10 : p.57 Rythme mensuel des flux d'arachides entre Bangui et Brazzaville (1999).